

(fenêtres) sur cours)

Racisme

toute une éducation

Grève du 18
acte IV

Classes de
découvertes
50 ans déjà

RETRAITES : GREVE
UNITAIRE LE 3 AVRIL



SNUpp
Éducation syndicale nationale



La guerre vient de commencer. A la fois lointaine et proche, il serait vain d'imaginer

qu'elle soit sans conséquence au-delà des frontières irakiennes.

Sans savoir ce qu'elles seront, sans opposer des préoccupations de nature si différentes, le gouvernement doit savoir que nous n'accepterions pas qu'il profite de cette actualité pour faire avancer ses projets sur le terrain social, éducatif...

D'ailleurs, les enseignants des écoles ne se résignent pas. Ils ont redit fortement le 18 mars les ambitions qu'ils portent pour leurs élèves et pour l'Ecole

Sur les retraites, les déclarations faites laissent présager de mauvais choix, alors qu'il convient aujourd'hui de garantir l'avenir des retraites, sans régression pour les salariés du public et du privé.

Face aux enjeux posés pour les années à venir, il faut construire un fort mouvement, à la hauteur d'une grève reconductible la plus unitaire et la plus

interprofessionnelle possible pour faire peser nos propositions et pour que s'ouvrent de réelles négociations. Une journée unitaire de grèves et de manifestations, rassemblant le public et le privé, est d'ores et déjà prévue le 3 avril prochain.

Bernadette Groison

Actu

4



ÉDUCATION : 18 mars, acte IV de la mobilisation des personnels de l'Éducation nationale.
RETRAITES : 3 avril, grande journée unitaire de manifestations et de grèves.

Dossier

14

RACISME, TOUTE UNE ÉDUCATION : enquête sur la prise en charge de l'éducation contre le racisme dans les écoles.



Métier

20



LES CLASSES DE DÉCOUVERTE ONT 50 ANS : les CM2 de l'école Gambetta de Vanves ont fait 50 ans après le même voyage.

LITTÉRATURE DE JEUNESSE : 2003, l'année de l'Algérie.

Réflexions

26

« NI PUTES, NI SOUMISES » : une marche de deux mois pour revendiquer leur désir de liberté.

INTERVIEW : Alain Renault s'est penché sur la difficile conjugaison de la liberté et de l'égalité avec l'éducation, traditionnellement fondée sur la hiérarchie et l'autorité.



École maternelle , c'est l'avenir

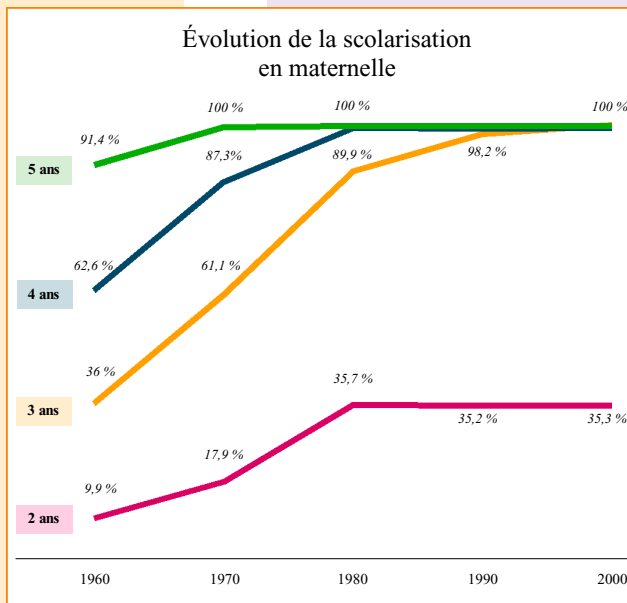
« L'école maternelle c'est l'avenir ! »

C'est le titre donné à l'appel commun rédigé par la FCPE, la PEEP, l'AGIEM, le SNUipp, le SE-UNSA, et le SGEN-CFDT. Les organisations ont décidé « d'organiser ensemble une campagne de sensibilisation, notamment auprès des élus, pour défendre et promouvoir l'école maternelle publique ». Alors « que le ministère affiche sa volonté de réduire la scolarisation en maternelle », le texte rappelle que « par des chemins adaptés et diversifiés, l'école maternelle permet pourtant à chaque enfant de se développer harmonieusement et d'aborder progressivement les apprentissages », que « l'entrée à l'école maternelle est un enjeu important pour la socialisation et la réussite future » et « doit pouvoir accueillir tous les enfants dès l'âge de deux ans lorsque les familles le souhaitent ».

Maternelle : propos déplacés

« Ne faut-il pas freiner la scolarisation des enfants de deux ans, qui concerne un tiers des élèves du primaire pour dédoubler les grandes sections de maternelle ? ». Cette question posée publiquement dans le journal « La croix » par Xavier

Darcos début mars est accompagnée de son motif. Il s'agit pour le Ministre de « libérer des emplois ». Le SNUipp a vivement réagi : « on ne peut que s'indigner de la désinvolture avec laquelle Xavier Darcos traite l'école maternelle » ne faisant « pas grand cas de l'investissement professionnel des enseignantes et des attentes des familles », et observant le silence sur les effets bénéfiques de la scolarisation des enfants de 2 et 3 ans. A la veille de la grève du 18 mars, cela n'a pas été du meilleur effet. Xavier Darcos a depuis modéré ses propos. Il s'agissait de « réfléchir » à la scolarisation des deux ans et non pas de la « freiner » a-t-il précisé.



Irak : manifestation dès le premier jour de guerre

Le 15 mars dernier, un grand nombre de villes occidentales ont à nouveau manifesté ensemble pour protester contre l'attitude du président des Etats-Unis voulant la guerre à tout prix. Des manifestations particulièrement importantes ont eu lieu, comme à Madrid dont le gouvernement a fait le choix de soutenir la politique américaine.

Depuis, G.W. Bush vient de lancer ses troupes à l'assaut de l'Irak et ce, au mépris de l'avis des opinions publiques et de la communauté internationale. La FSU estime que « le gouvernement des USA peut nous entraîner dans un conflit aux conséquences incalculables qui, contrairement

aux ambitions démocratiques affichées, ne ferait que renforcer les régimes autoritaires de la région ». C'est pourquoi elle appelle à l'arrêt immédiat de cette offensive militaire. Elle demande aux personnels d'exprimer leur refus de cette guerre sous toutes les formes possibles. La FSU « se reconnaît » dans l'appel de la Confédération européenne des syndicats « à agir contre cette guerre injustifiée » et se fera, en conséquence, « le relais des initiatives » lancées par la CES.

D'ores et déjà, la FSU appelle à manifester aux côtés de toutes les organisations partie prenante de la coordination française anti guerre dans toutes les villes.



Scéren-CNDP : refus de la délocalisation

Les personnels du Scéren-CNDP ne veulent pas aller à Chasseneuil-du-Poitou. Voilà déjà plusieurs mois qu'ils protestent contre la décision du transfert prise le 17 décembre en conseil interministériel d'aménagement du territoire. Une intersyndicale s'est mise en place (FSU, UNSA, CGT, CFDT) et a appelé les personnels à manifester lundi 17 mars contre ce transfert à seule fin de servir des intérêts électoraux particuliers... Le CNDP est à la tête d'un réseau qui couvre tout le territoire national. Son démantèlement sera une perte pour la communauté éducative notamment par l'affaiblissement des CRDP. L'intersyndicale ajoute que ce transfert s'accompagnera d'un dégraissage où un tiers des 730 postes budgétaires du CNDP sera supprimé.

58 %

des Français adultes ont lu au moins un livre pendant l'année écoulée, 50 % ont été au cinéma, 45 % dans les musées, 29 % au spectacle et 14 % ont eu une activité culturelle amateur, selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques. Des pratiques culturelles liées au niveau scolaire et sociale des personnes (85 % chez les diplômés du supérieur, 33 % chez les ouvriers et 84 % chez les cadres ; le nombre de lecteurs est de 31 % chez les non diplômés), ainsi qu'aux habitudes prises dès l'enfance (41 % des personnes n'ayant pratiqué aucune de ces activités étant enfants s'en tiennent à l'écart quand elles sont adultes ; 81 % des enfants des parents « lecteurs » lisent aussi contre 52 % des enfants de parents « non-lecteurs »).

Italie : du nouveau à la rentrée

Le plan de réforme scolaire a été approuvé par le Sénat italien. La seule certitude pour la rentrée concerne la rénovation des deux premières années élémentaires qui prévoit l'anticipation de l'inscription, l'introduction d'un instituteur chargé de la coordination et de l'organisation, l'enseignement de l'anglais et de l'informatique. Autre nouveauté pour la rentrée 2003 : 8 000 enseignants en moins ! Les enseignants ont été appelés à manifester le 24 mars.

« Plus de 64 millions de filles ne sont pas scolarisées dans le monde »

Le rapport mondial sur l'Education Pour Tous, publié en novembre prochain aura pour la première fois comme thème la parité et l'égalité des sexes dans l'enseignement, pourquoi avoir fait ce choix ?

En 2000, 115 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés dans le monde, dont 56,3 % de filles. Mais les disparités varient bien sûr d'un pays à l'autre, souvent en fonction du statut de la femme de tel ou tel État. En Asie du Sud par exemple, 65,5% des filles en âge d'être scolarisées ne vont pas à l'école alors que ce taux est de 45,5 % en Asie de l'Est ou de 53,4 % en Europe centrale et de l'Est. Ces écarts régionaux ne sont que le reflet des particularités locales. Le statut de la femme va toujours de pair avec l'histoire et la culture du pays. Actuellement, le discours des organisations internationales est de convaincre les États que l'éducation des filles est un droit.

Quelles stratégies peut-on mettre en œuvre pour faciliter la scolarisation des filles ?

Une des stratégies possibles est l'augmentation de la part des femmes dans le corps enseignant. Les institutrices représentent un modèle pour les fillettes et sécurisent les parents qui ont parfois peur de voir leurs enfants harcelés par des maîtres. Et cette crainte des pa-



Nicole Bella,
démographe et membre
de l'équipe du Rapport
mondial de suivi sur
l'Education pour Tous
(EPT).

rents est d'autant plus forte dans les pays où la virginité au jour du mariage est primordiale. Une autre stratégie consiste à rendre l'enseignement et l'ensemble des frais qui y sont liés (uniformes ou livres par exemple) gratuits pour les filles, afin que les parents n'aient pas à choisir entre scolariser leur fils plutôt que leur fille. La fille n'est pas un bon investissement pour les familles car elle n'est pas destinée à rester à la maison mais à se marier et partir de chez elle. Aller à l'école peut aussi signifier l'assurance

d'offrir un repas aux enfants et donc de les retenir en classe.

En quoi distinguez-vous la parité de l'égalité des sexes ?

Dans les pays développés, la parité est respectée, les filles vont autant à l'école que les garçons. En revanche, l'égalité n'est, elle, pas forcément réelle. Il subsiste souvent des inégalités dans les orientations scolaires et les opportunités. Plus le niveau d'étude est élevé et plus ces inégalités sont flagrantes. Et là, tous les États ont encore des progrès à faire.

**Propos recueillis par
Caroline Bagur**

Cette rencontre a eu lieu dans le cadre de « La semaine d'action mondiale de l'éducation pour tous », organisée par l'Internationale de l'éducation dont la FSU est membre.

Drop the debt

L'annulation de la dette du Tiers-monde n'est qu'une simple question de volonté politique. C'est pour que cette décision soit prise que plus de 100 musiciens en majorité d'Afrique et d'Amérique latine ont participé à un album intitulé " Drop the debt ", sorti fin janvier. Cette annulation est essentielle pour que les pays du tiers-monde accèdent au développement. Comme l'a souligné le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan 38% du budget des pays d'Afrique était consacré au service de la dette en 2001, chiffre qui atteste du sacrifice fait sur les besoins essentiels d'une popula-



tion qui meurt du manque de nourriture, d'un système de santé très insuffisant. La dette s'élève aujourd'hui à 2 450 milliards de dollars. Les pays endettés sont soumis à un programme d'austérité draconien basé sur des réductions de dépenses publiques.

Les profits réalisés permettront d'aider les associations qui militent pour l'annulation de la dette du Tiers-monde. Il permet surtout de porter à l'attention de l'opinion publique un sujet qui demande à être discuté.

Ce disque est distribué par harmonia mundi.

18 mars : acte IV

Pour la quatrième fois, les personnels de l'Education nationale sont descendus dans la rue pour défendre les missions et faire du budget de l'EN une priorité. Explications d'une colère qui dure.

Le mardi 18 mars, quelques jours avant l'examen par les députés du projet de loi sur les assistants d'éducation, les personnels de l'Education nationale ont fait grève et ont manifesté. Après les mouvements du 17 octobre, du 8 décembre et du 28 janvier, c'était la quatrième journée de mobilisation organisée depuis la dernière rentrée scolaire. L'appel lancé par les syndicats FSU, SGEN-CFDT, FAEN, FERC-CGT et UNEF a été entendu par près de 50 % des enseignants du premier degré. D'autres organisations ont également manifesté, comme l'UNEF qui a appelé les étudiants à soutenir la grève. De son côté, la FCPE avait incité les parents d'élèves à participer à une « journée école morte » ce jour-là. L'UNSA a elle aussi rejoint le mouvement après les annonces du premier ministre concernant la décentralisation.

Le budget 2003 est loin de faire de l'éducation une priorité. Le gouvernement va-t-il enfin prendre la mesure du malaise considérable qui règne dans l'Education nationale ? L'écart entre les annonces sur la politique éducative et ce qui se passe sur le terrain est immense.

En tête dans la plupart de la centaine de manifestations organisées dans tout le pays : les AE. « Les aides-éducateurs ont été créés par mes prédécesseurs pour résorber le chômage. Les enquêtes dans les établissements montrent que 50 % d'entre eux sont vraiment utiles et efficaces, les autres bénéficient seulement de cette mesure d'aide à l'emploi » déclarait Luc Ferry au quotidien La Provence, la veille de la grève. Ses déclarations sont en réalité peu en phase avec celles des enquêtes du CEREQ et de la DPD qui insistent sur l'apport des AE dans le travail des équipes pédagogiques. La création de 16 000 assistants d'éducation, en remplacement de 20 000 AE et de 5 600 MI-SE, aura pour principale conséquence 10 000 adultes de moins dans les établissements à la prochaine rentrée.



Autre motif de la mobilisation, les perspectives d'évolution de l'emploi dans la fonction publique. « Ce ministère gère un million et demi de personnes, c'est trop et ça n'a pas de sens », déclare le Ministre en écho aux orientations données par Jacques Chirac lors du conseil des ministres du 12 mars et des mesures de non-renouvellement de tous les départs à la retraite préconisés par le ministre de la fonction publique Jean-Paul Délevoye.

Dans l'Education Nationale, le train est déjà en marche. La politique de stagnation du nombre de recrutements au concours ne permettra ni de renouveler la totalité des départs en retraite (400 000 en 7 ans), ni de faire face à la hausse démographique dans le 1er degré : 50000 élèves supplémentaires à la rentrée 2004. La question est aussi posée à travers la remise en cause de la scolarisation des enfants de 2 ans souhaitée par le ministre délégué à l'enseignement scolaire Xavier Darcos, afin de « libérer de l'emploi ». Par ailleurs, la nouvelle carte scolaire se traduit dans de nombreux départements par une diminution des dotations en postes. La situation est telle que dans cer-

tains d'entre eux, la Seine Maritime, l'Ardèche, l'Aveyron par exemple, elle provoque des conflits avec réaction forte des personnels.

Enfin, les mesures de décentralisation annoncées par le Premier ministre prévoient le transfert de 120 000 emplois de l'Education nationale vers les collectivités locales. Elles tendent à remettre en cause le caractère national du service public. Dans les conditions actuelles, elles apparaissent comme un des leviers choisis par le gouvernement pour mettre en œuvre ses orientations budgétaires. « Education régionale, éducation minimale », scandaient les personnels concernés (ATOSS, COPsy, A.S...) qui ont marqué par leur présence dynamique les cortèges, exprimant ainsi leurs inquiétudes sur le devenir de missions d'accompagnement, d'aide et de prévention auprès des élèves. De l'école maternelle à l'université, le fil rouge qui conduisait la mobilisation du 18 mars était bien celui d'un service public d'éducation qui réponde à l'exigence de réussite pour tous les élèves.

Retraites : grève unitaire le 3 avril

Grève unitaire le 3 avril. Alors que la CGT, FO, l'UNSA et la FSU appelaient le 17 mars à « une grande journée de mobilisation le 3 avril » avec des manifestations et des arrêts de travail pour l'amélioration et la garantie de notre système de retraite », dans la foulée, six organisations de la Fonction Publique ont appelé les fonctionnaires à la grève et à manifester ce même 3 avril. Elles avaient en effet suspendu la date et les modalités d'une action commune dans l'attente de la réunion des confédérations le 17 mars qui a conclu à la décision de la journée d'action du 3 avril.

Ce choix n'est pas anodin. Les fédérations de fonctionnaires ont choisi de tout faire pour privilégier l'émergence d'un grand mouvement unitaire public-privé sur les retraites. Au fil des déclarations gouvernementales, cette stratégie s'affirme comme indispensable. De François Fillon, Ministre des affaires sociales en charge du dossier, à Jean Paul Delevoye, encore récemment, les choix du gouvernement se précisent, s'inscrivant toujours plus dans une logique d'opposition du public au privé. Les groupes de travail mis en place avec les organisations syndicales font office de concertation sans menu précis même si com-

mentent à s'y dégager les constantes de la position du gouvernement. Celui-ci multiplie les objections à la recherche de financements nouveaux et fait de la baisse du taux de remplacement, autrement dit du niveau des pensions, une des principales variables d'ajustement pour faire face à la nouvelle distribution des âges qui se dessine (l'allongement de la durée de la vie). Il refuse également de reconsidérer les mesures Balladur de 1993 dont les effets commencent à être plus perceptibles et vont profondément dégrader dans les prochaines années la situation des salariés du privé. Il axe enfin sa réforme sur les régimes publics des retraites : François Fillon a en effet explicitement annoncé que l'allongement de la durée de cotisation de 37,5 annuités à 40 annuités pour un alignement sur le privé avait ses faveurs. Côté fonctionnaires, il se confirme maintenant que d'autres questions sont avancées afin de dégager des ressources supplémentaires (renoncement aux 6 derniers mois comme salaire de référence), l'indexation des retraites (sur la situation des actifs) pouvant conduire à une remise en cause du code des pensions... Le gouvernement et le Ministre de la fonction publique répètent à l'envi qu'il faut réduire les dépenses publiques et qu'il n'y a pas de marge de manœuvre !

Dans un tel contexte, pour garantir l'avenir d'un système de retraites par répartition pour les salariés du public et du privé, pour préserver un système de solidarité entre les générations, les fonctionnaires ont intérêt, en même temps qu'ils s'opposent aux remises en cause qui les touchent, à construire une mobilisation avec les salariés du privé autour d'objectifs communs. Ce choix c'est aussi celui du SNUipp et de la FSU qui dès le début ont inscrit leur ré-

La déclaration CGT, CGT-FO, UNSA, FSU

Les organisations syndicales ont défini ensemble le 7 janvier « les axes prioritaires pour une réforme garantissant l'avenir des retraites ». Elles ont organisé le 1er février une importante journée de manifestations. Elles ont demandé le 19 février que les 7 exigences formulées soient mises à l'ordre du jour d'une vraie négociation.

Nous en sommes aujourd'hui très loin. Les choix gouvernementaux se précisent sur les questions essentielles : refus de s'engager sur le principe d'un taux de remplacement des retraites, refus de rediscuter des conséquences de la Réforme Balladur de 1993, blocage sur l'ouverture d'un droit au départ anticipé pour les carrières longues, renvoi à d'hypothétiques négociations futures pour les travaux pénibles, priorité est donnée à l'allongement de la durée de cotisations et réserves quant à la possibilité d'augmenter les cotisations... Le principe de l'égalité entre les régimes publics et privés, conduirait dans ce cadre à un alignement par le bas sur la situation dégradée des salariés du privé et la remise en cause de fait du droit à la retraite à 60 ans. (...)

Il importe que les salariés et les retraités dans l'unité, fassent à nouveau entendre leurs exigences et cela pour peser sur les choix du gouvernement avant qu'il ne les arrête. (...)

flexion et leur projet pour l'avenir des retraites dans le cadre d'une réflexion commune aux salariés du public et du privé. Les régressions envisagées par le gouvernement constituent un enjeu de société pour les dix ans à venir. La responsabilité du mouvement syndical, est considérable.

Sa capacité à construire une mobilisation unitaire d'ampleur des salariés du privé et du public sera décisive. Le SNUipp estime que la construction d'une grève reconductible dans le cadre le plus unitaire et le plus interprofessionnel possible est indispensable. Il s'adresse à la FSU, pour construire cette grève reconductible. Il prendra ses décisions sur les suites de l'action dès l'annonce des mesures gouvernementales à la mi-avril lors de la réunion d'un Conseil national extraordinaire. D'ici là, il va favoriser la participation et l'implication de la profession qui seront indispensables. Campagne nationale d'opinion, informations syndicales, assemblées générales, réunions dans les départements, questionnaires, etc..., le SNUipp va faire connaître ses propositions et consulter les enseignants des écoles.

Dès à présent, comme nouvelle étape de l'action, il appelle à réussir la grève unitaire du 3 avril « pour l'ouverture de négociations et peser sur les choix du gouvernement ».

Gilles Sarrotte



L'appel commun des organisations de la Fonction publique

Les organisations de la Fonction Publique CGT – FO – UNSA – FSU – CFTEC- CGC dans un appel commun à la grève ont déclaré :

«(...) Le Ministre de la Fonction publique, en recevant les syndicats lors de rencontres bilatérales, a confirmé la volonté de faire reculer de manière considérable les droits en matière de retraite, visant en fait une baisse très importante du taux de remplacement et du niveau des pensions.

Le gouvernement cible notamment la durée des cotisations, la mise en place d'une décote (pour annuités manquantes). Il remet en cause le salaire de référence (les 6 derniers mois), l'indexation des retraites (sur la situation des actifs), les avantages familiaux, la règle des 15 ans (effets sur le minimum de pension...), le classement en service actif.

Il y ajoute encore la création d'une caisse pour les agents de l'Etat, l'augmentation des cotisations, la création d'un régime complémentaire...

Dans le même temps, le Ministre s'est opposé à toute ouverture immédiate de négociations salariales, renvoyant l'éventualité de celles-ci... en septembre, et ce alors que le pouvoir d'achat des personnels s'est fortement détérioré.

Il en a rajouté ces derniers jours, en annonçant un inacceptable troc entre salaires et emplois, confirmant ainsi de nouvelles et importantes réductions de l'emploi public. (...)

Dans la continuité de leur déclaration du 10 mars 2003, les organisations syndicales de la Fonction publique s'inscrivent dans la journée d'action interprofessionnelle du 3 avril.

Les propositions de la FSU

Pour consolider les régimes de retraites, pour développer les solidarités entre les générations et les professions, le SNUipp et la FSU formulent d'autres choix :

- Assurer un haut niveau de retraite en garantissant un taux de remplacement (pourcentage du dernier salaire) de 75%.
 - Garantir pour les salariés du privé comme du public la retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités, permettant des possibilités de choix individuels.
 - Garantir le pouvoir d'achat des retraites en le liant à l'évolution des salaires.
 - Prendre en compte certaines périodes (études, stages, congé parental...) comme l'est actuellement le service national, dans le calcul des annuités.
 - Supprimer les inégalités pesant sur les pluri-pensionnés (travail dans le privé puis dans le public au cours d'une carrière).
- Pour cela, il faut ouvrir dans le même temps un débat sur les moyens de financement qui permettront à l'avenir de consacrer de façon juste une part croissante de la richesse nationale aux retraites, en y faisant mieux contribuer les employeurs et en adoptant des modes de prélèvement qui favorisent l'emploi.

IUFM : des propositions inacceptables

Les IUFM seraient-ils à ce point malades ? Les uns après les autres, les ministres se portent à son chevet et proposent leur réforme... qui n'aboutit jamais. Celle annoncée par le ministre Ferry part sous de sombres auspices. Les premières orientations qui filtrent du ministère sont très inquiétantes, confirmées par un rapport des inspections générales qui vient d'être rendu public. Les prises de position se développent. Les syndicats de la FSU (SNUipp, SNEP, SNES, SNESUP, SNUEP) ont fait connaître leurs propositions dans une lettre commune adressée au ministre *. Car une chose est de pointer les manques d'une institution qui n'est pas sans défaut, une autre est d'abandonner le projet initial qui a



mené à leur création. Renforcement de la dimension universitaire dans l'enseignement et la recherche à l'IUFM, meilleure articulation entre les périodes de stage et celles à l'IUFM, moyens pour la formation continue aujourd'hui réduite à peau de chagrin, formation d'équipes de formateurs pluricatégorielles dans lesquelles les IMF doivent avoir une place reconnue... Ces premiers éléments permettraient d'améliorer et de développer les IUFM. Une nouvelle rencontre avec le ministre doit intervenir la semaine prochaine avant qu'il n'annonce son projet au conseil des ministres du 2 avril.

*cette liste est en ligne sur le site du SNUipp : <http://www.snuipp.fr/actu/index.html>

Diminutions de crédits !

En février, le gouvernement annonçait qu'il « gelait » une partie des crédits votés au budget 2003. Le SNUipp avait protesté contre cette décision qui ne tenait pas compte des besoins des écoles. Les conséquences de cette « économie » sont maintenant connues. Elle s'élève à 177,2 millions d'euros, pour le budget du Ministère de la Jeunesse et de l'Enseignement Scolaire. Globalement, les dépenses pédagogiques diminuent de 10,3 % et les crédits assurant le fonctionnement des services de 11,3 %.

Dans l'enseignement du premier degré, cela se traduit par des diminutions de crédits inacceptables. Le plan d'accès à l'autonomie des élèves handicapés va ainsi être réduit. Il est pour le moins cynique que ces crédits soient touchés alors que le gouvernement a fait de cette année celle des personnes handicapées. Les autres domaines touchés sont : les « actions pédagogiques dans l'enseignement primaire », les crédits pour la formation du personnel, les dépenses pédagogiques et de fonctionnement. Ce qui pourrait se traduire par : un peu moins de projets innovants, un peu moins de classes à PAC, un peu moins de BCD...

Seine-Maritime : - 77 postes

636 élèves de moins à la rentrée prochaine et 77 retraits de postes d'enseignants. En perdant 1248 élèves l'an dernier, la Seine Maritime s'était déjà vue retirer 47 postes. « Ponction d'une ampleur historique qui suscite une vague de mobilisation particulièrement importante car cette fois la baisse démographique n'explique pas tout » explique le « Paris Normandie » quotidien local. 500 parents et enseignants rassemblés devant l'Inspection Académique le 13 mars, jour du CTPD, 700 en manifestation départementale le 15 mars, 3000 personnes à la manifestation du 18 mars qui a connu un franc succès le jour de la grève éducative nationale. La fièvre a monté lorsque l'Inspecteur d'Académie a accusé les enseignants « de ne pas jouer le jeu de la scolarisation des enfants de 2 ans ». Après le 18, la grève a été reconduite le 20 mars dans le secteur du Havre. A suivre...

Aveyron : « Le fil rouge »

« Le fil rouge ». Depuis début février l'intersyndicale SNUipp, SE, SGEN, SUD donne rendez vous aux parents d'élèves, chaque samedi matin devant la préfecture depuis début février. 11 postes ont été retirés à l'Aveyron malgré les 229 élèves supplémentaires à la prochaine rentrée. En 6 ans ce département a perdu 70 postes et gagné 929 élèves. Après la forte mobilisation lors de la grève éducative nationale du 28 janvier, une nouvelle grève départementale à l'appel de l'intersyndicale a été suivie à 70% le 14 mars dernier. Dans ce petit département à forte ruralité les deux manifestations à Rodez, 600 personnes, et à Saint Afrique, 300 personnes, ne sont pas passées inaperçues. La mobilisation se poursuit, unitaire avec les parents d'élèves pour l'obtention d'une dotation qui rende les 11 postes retirés à l'Aveyron. A suivre...

Réseaux d'école : dernière minute

Le Ministre de l'Education Nationale vient de faire parvenir au SNUipp, le 18 mars, un document de travail très dense, portant sur « l'adaptation de l'école à l'évolution des pratiques pédagogiques et au développement de l'intercommunalité ».

S'il exclut la création d'établissements publics locaux d'enseignement (EPL), ce document de travail avance plusieurs propositions : la généralisation des « caisses des écoles » en modifiant le champ de leurs compétences afin de régler les questions relatives à la gestion de « l'argent de l'école » ; la mise en réseau des écoles et la création d'une

fonction de coordinateur de cette structure et la création d'un conseil d'administration de la caisse des écoles disposant de nombre de prérogatives. Si le document soulève des questions dignes d'intérêt il contient certaines formulations dangereuses.

« Fenêtres sur cours » reviendra dans le détail sur ce dossier qui ne répond guère à la préoccupation d'améliorer dans toutes ses dimensions la fonction de direction d'école. Xavier Darcos a affirmé au SNUipp lors d'une audience que rien n'était bouclé d'avance et qu'il n'envisageait pas de concrétisation avant la rentrée 2004.

Revue de presse



« La Creuse en colère, on n'est pas un cimetière ». Un slogan scandé par les manifestants le 8 mars à Chéniers. Un cortège composé de parents d'élèves, d'enseignants, d'élus venus à l'appel de la FCPE, la FSU et l'UNSA manifester contre la carte scolaire. (6 postes en

primaire, 24 dans les collèges et 25 dans les lycées).



En Ardèche, à Le Teil, le SNUipp a rencontré parents et enseignants autour de la question de la carte scolaire et notamment sur la scolarisation des 2 ans. L'occasion pour Michel Sévenier, le secrétaire départemental de poser le constat d'une situation de crise : « sous le prétexte fallacieux d'une amélioration de la scolarisation des deux ans, l'inspecteur d'académie

ne comptabilisera plus ces mêmes enfants dans les effectifs attendus ». D'où l'inquiétude de voir « transférer vers les communes la prise en charge de ces 2-3 ans dans une structure de type crèche ou jardin d'enfants ».



Les syndicats informaient aussi dans le Var. « Notre commune a investi avec confiance dans une belle salle informatique : il sera désormais difficile de l'utiliser. Quel gâchis » remarquait par Jean-Pierre Cervetto, directeur à La Valette. Un « gâchis » occasionné par la suppression programmée des aides-éducateurs.



Décentralisation : Marion refuse le transfert

C'était le 28 février. Le Premier ministre annonçait « le transfert » de 120000 emplois de l'Education Nationale aux collectivités locales. Conseillers d'orientation-psychologues, médecins, agents techniques, ouvriers de service et assistantes sociales sont concernés.

Le gouvernement a fait valoir le bien fondé de ces mesures au nom « d'une meilleure efficacité » du service public. Plus proches des usagers et « poussées » par ces derniers, les régions feraient mieux que l'Etat qui aurait montré ses carences dans plusieurs domaines. Concernant les missions du service social scolaire, celles-ci seraient revisitées dans le cadre des collectivités territoriales (conseil général) afin d'accueillir ce nouveau service.

Marion Benoit est assistante sociale affectée au Lycée Professionnel de Pantin en Seine Saint Denis. Sa préoccupation : « Je pense en premier lieu aux élèves. Quel service social vont-ils avoir ? Auprès de qui vont-ils pouvoir s'exprimer ? ». L'inquiétude exprimée par Marion, à l'image des A.S de l'éducation nationale, est la réaction logique à la proposition de Jean Pierre Rafarin de créer un pôle unique local social (PMI, personnes âgées, enfance, travailleurs sociaux, voire responsabilité de l'insertion des personnes handicapées). Des « guichets uniques » sans spécialisation et qui répondraient à tout ? Impossible. « Ce serait la fin de notre spécialisation » confirme Marion. Elle ne serait plus affectée sur un établissement ⁽¹⁾.

Conséquence, « on ne sera plus un relais à l'écoute des élèves, une soupape pour eux et l'on ne sera plus en présence de l'équipe avec qui l'on travaille ». La présence dans un même établissement de professeurs, conseillers principaux d'éducation, médecin scolaire, infirmières, conseiller d'orientation permettent aujourd'hui un travail pluridisciplinaire indispensable. Qu'en sera t-il demain? Comment « repérer les enfants en danger »,

comment remplir cette mission de protection de l'enfance ? Comment « assurer le suivi et le soutien moral de ces jeunes qui ont besoin de parler, que deviendront nos actions de préventions, notre rôle d'éducation à la citoyenneté » ?

En posant ces questions, Marion sait parfaitement que selon qu'ils seront « riches ou pauvres », les conseils généraux n'auront pas la même politique, que pour des « questions de rentabilité, les priorités choisies ne seront pas les mêmes, que des missions pourront

être modifiées voire abandonnées ». Qu'advient-il par exemple de cette expérimentation en Seine Saint denis, plutôt rare dans le premier degré, de mise à disposition d'assistantes sociales auprès des écoles basées auprès d'un I.E.N ? Ce qui en jeu, c'est l'égalité de traitement sur tout le territoire, la justice sociale autant de principes qui doivent être garantis par l'Education nationale.

⁽¹⁾ En seine Saint denis les A.S affectées sur un établissement ont un rayon d'intervention limité à deux établissements pour une moyenne de cinq en général en France.



Au dessous des volcans

Exode rural, dépeuplement de la majorité des villes, la région Auvergne espère que la future A89 accélèrera son désenclavement et lui ouvrira de nouvelles perspectives de développement. En attendant, la baisse démographique n'est pas sans conséquences sur une école marquée par la ruralité.

« **I**ci finit la France, ici commence l'Auvergne ». Le panneau un peu défraîchi trône crânement au passage du col de la Croix de Saint-Thomas dans le Puy de Dôme.

S'il est censé illustrer la fierté auvergnate, sans doute trahit-il aussi l'enclavement dont souffrent les départements de cette région très rurale : l'Allier, le Puy de Dôme, la Haute Loire et le Cantal. Pour tenter d'y remédier, l'Etat a lancé « le dernier grand chantier de sa catégorie en France » : l'A 89. Traversant le Puy de Dôme d'Est en Ouest elle ouvrira la route de la Gironde en la reliant à celles de Saint-Etienne et Lyon. La définition de son tracé ne s'est pas faite sans heurts avec les associations et les élus locaux en raison de la présence d'espaces sensibles : la chaîne des Puys et le Parc régional des volcans d'Auvergne. Finalement la route passera sur le plateau des Combrailles, évitant les deux sites.

Les enjeux se posent aussi en termes d'activités économiques et d'aménagement du territoire. L'arrivée d'une autoroute sur un territoire mal desservi semble devoir ouvrir des perspectives. Dans la région le taux de chômage (7,8 %) est moins important que celui du pays (9,1 %), mais cela est moins lié à la croissance du nombre d'emplois qu'à la baisse constante de la démographie. A Clermont-Ferrand les restructurations de Michelin pèsent, mais le secteur du caoutchouc reste la locomotive de l'activité industrielle régionale avec également Dunlop à Montluçon dans l'Allier ou les industries

Une commune sans école est-elle attractive pour des familles avec des enfants en âge d'être scolarisés ?



du plastique de Monistrol en Haute Loire. N'empêche, le secteur industriel perd des salariés: -9 % en dix ans. Ce n'est pas le cas du tertiaire qui représente près des deux tiers des 520 000 emplois régionaux, en hausse de 9,4 %. Le grand perdant est sans aucun doute le secteur agricole : moins 27,7 % entre 1990 et 1999.

L'Auvergne compte 1,3 million d'habitants. La région est une des moins peuplées de France avec une densité de 50 personnes au km². Selon l'INSEE sa population chutera de 8 % d'ici à 2030, une évolution contraire à la moyenne nationale estimée pour la même période à +9 %. Sur le plan de l'occupation de l'espace, on constate un accroissement du nombre d'habitants autour de Clermont-Ferrand ou Monistrol. Mais globalement les aires urbaines se dépeuplent de plus en



CEP Auvergne

gique ? Pour nombre d'enseignants en tout cas, sauf sur les grands centres urbains, 25 élèves par classe, ce n'est pas le problème. La question est aussi de savoir si l'on veut amplifier ou freiner l'exode rural. Une commune sans école est-elle attractive pour des familles avec des enfants en âge d'être scolarisés ?.

La moyenne, mais aussi le rapport professeur/élève (P/E) sont souvent évoqués par l'académie pour justifier les suppressions de postes. Avec un P/E à 7,83, le Cantal bénéficie d'un taux d'encadrement parmi les plus élevés de France. Ce département très rural a lui aussi subi de fortes baisses d'effectifs : 142 postes en moins en 12 ans. Compte tenu des difficultés de déplacement d'une commune à l'autre, le maillage scolaire existant tire les moyennes d'effectif par classe vers le bas avec parfois des classes de 12 élèves ce qui explique un tel P/E. Mais comment faire autrement ? En 2006, quand l'A 89 entrera en service, Aurillac restera à plus de 80 kilomètres de l'autoroute, c'est à dire à près d'une heure et demi de voiture. Dans l'Allier, on verra toujours circuler des trains tractés par des locomotives diesel parce que les lignes de chemin de fer ne seront toujours pas électrifiées. Pas de quoi enrayer l'exode rural du département.

La définition de son tracé ne s'est pas faite sans heurts avec les associations et les élus locaux en raison de la présence d'espaces sensibles : la chaîne des Puys et le Parc régional des volcans d'Auvergne

Les chiffres de l'école auvergnate

L'Auvergne a accueilli lors de la dernière rentrée scolaire 120 004 élèves du primaire, dont 100 937 dans des écoles publiques et 19 067 dans le secteur privé. Ces élèves sont scolarisés dans 1 487 écoles dont 1 340 sont publiques et 147 privées.

Le nombre de classes uniques et d'écoles comptant moins de trois classes est très élevé dans le public : 226 écoles publiques à classe unique (16,8 % des établissements du premier degré) et 558 écoles à trois classes ou moins (41,6 % du total). Sur le plan des personnels, les enseignants du 1^{er} degré sont au nombre de 6969, les intervenants langue 41.

plus. C'est le cas de Montluçon, d'Aurillac, de Moulins, de Vichy. Et bien entendu, le phénomène de désertification des campagnes est de plus en plus marqué. Tout cela n'est pas sans répercussion sur l'école : 120 004 écoliers lors de la dernière rentrée, 140 000 au début des années 90. Sept Réseaux d'Education Prioritaire sont organisés sur les principaux centres urbains, dont un réseau « Gens du voyage » dans le Puy de Dôme. Mais l'école auvergnate est surtout marquée par sa ruralité : 42 % des écoles publiques ont moins de 3 classes. L'académie pousse à la concentration des classes de RPI sur un seul site par réseau. Dans l'Allier, 150 postes d'enseignants ont été supprimés en dix ans. L'académie aurait recensé 60 postes pouvant être potentiellement supprimés. L'encouragement à fermer les écoles à classe unique dans les communes rurales au profit d'une seule école par réseau relèverait-il d'avantage de la volonté de récupérer des postes que du souci pédago-

Pierre Magnetto

Ruralité : le Cantal en fait tout un fromage

Le Cantal compte 260 communes. 41 % d'entre elles ne possèdent pas d'école. Sur les 194 écoles existantes, près du quart, soit 44, sont à classe unique et les écoles à trois classes ou moins représentent 75 % des établissements.

37 classes uniques font partie d'un RPI et 7 restent isolées. Le plus souvent, les communes adhérentes à un Réseau Pédagogique Intercommunal choisissent de disperser les établissements sur plusieurs villages, chaque classe fonctionnant par cycle.

En 12 ans, le département a perdu 142 postes d'enseignants du premier degré. Il lui en reste aujourd'hui 809 et la carte scolaire prévoit d'en supprimer 13 autres à la prochaine rentrée. La diminution des effectifs enseignants a toutefois été moins rapide que celle des élèves. Le nombre des premiers a chuté de 16 % quand celui des seconds baissait de 22 %. C'est sur ce type de constat que l'administration s'appuie pour réduire les dotations en postes. Mais le caractère très rural du département, les difficultés de déplacements imposent une gestion appropriée des écoles et des effectifs enseignants si l'on veut permettre à un département comme le Cantal d'offrir à tous les enfants, où qu'ils habitent, un enseignement de qualité.





Racisme : toute une éducation

La semaine d'éducation contre le racisme vient de se terminer. La prise en charge de ce problème de société par l'école n'est pas sans difficulté pour les enseignants qui disposent de peu de ressources. Enquête

Dossier réalisé par
Lydie Buguet
Jacques Muchielli
Gilles Sarrotte

Le mot « racisme » est absent des programmes de l'école primaire. Cela ne veut bien sûr pas dire que l'enseignement contre le racisme est exclu de l'école : la société attend au contraire de l'école qu'elle prenne en charge dès le plus jeune âge cette difficile question. La semaine d'éducation contre le racisme est connue de tous les enseignants. Mais, tout montre la difficulté qu'il y a à l'entreprise, ou pour reprendre une terminologie qui n'a rien d'une simple subtilité sémantique, l'enseignement à « l'antiracisme » ou au « non racisme » (on verra sur ce sujet l'interview de Jean-Paul Tauvel page 18). En fait la question du racisme est tellement liée à la société qu'elle ne sera jamais une « matière » comme une autre. On préfère l'enseignement à la tolérance, à la citoyenneté, au « vivre ensemble ». Ce n'est pas une façon de botter en touche : l'école a plus vocation à enseigner des valeurs humanistes que la négation des valeurs.

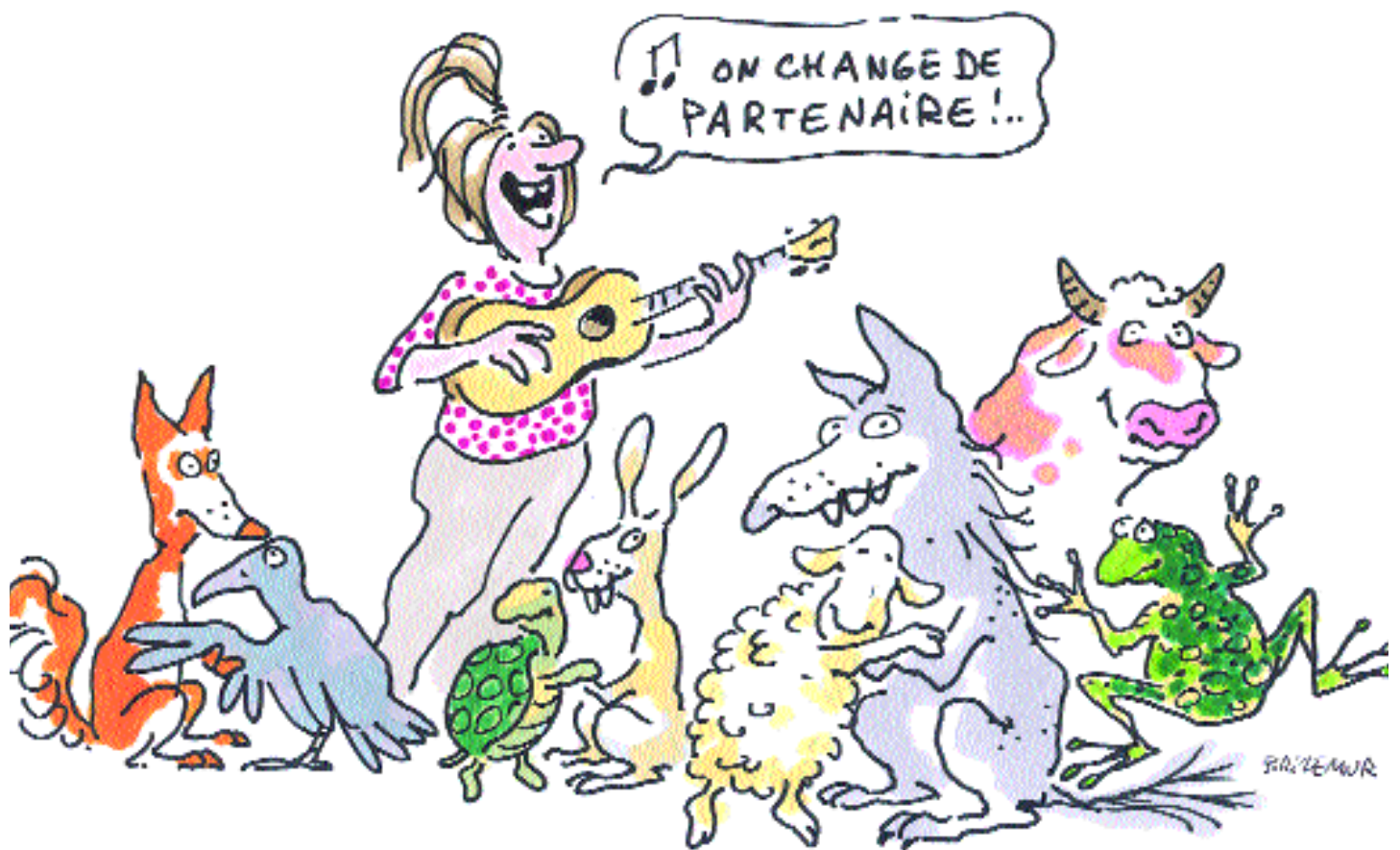
L'enseignant réagit au contexte de la classe, privilégiant ici telle approche, et là telle autre, selon ce qu'il sent.

La difficulté des enseignants à aborder la question apparaît dans la longue étude menée par Jean-Paul Tauvel sur les différentes approches pédagogiques mises en œuvre. Il en distingue six : l'approche républicaine originelle qui, ne reconnaissant à l'école que des élèves, ne sait comment assumer la distinction entre les enfants. L'approche moralisante qui risque toujours de verser dans le manichéisme. L'approche rationaliste qui privilégie l'enseignement scientifique et philosophique. L'approche psychologisante des anglosaxons. L'approche transversale qui

n'aborde jamais de front le racisme et enfin, l'éducation à la citoyenneté qui insiste sur les droits et les devoirs. Chaque approche est datée, elle a ses avantages et ses inconvénients, et les approches peuvent bien sûr se croiser. Mais chacune laisse l'enseignant un peu insatisfait.

C'est bien qu'en la matière, les choses ne vont pas de soi. Le reportage que nous avons fait dans une école parisienne semble rendre la question plus abordable, parce qu'elle touche directement au réel (lire page 16). Un ancien déporté, Maurice Cling, va en effet témoigner devant les enfants de sa vie en tant que juif sous l'occupation, de son arrestation dans son école et de sa déportation à Auschwitz dont il sera le seul membre de sa famille à revenir. Il s'agit là d'un témoignage d'une telle force, qu'il laisse les enfants sans voix. Mais il faut encore que l'enseignant montre qu'il ne s'agit pas que du passé. Il doit aussi rappeler qu'aujourd'hui la loi condamne les délits racistes.

Les enseignants s'intéressent d'autant plus à la question du racisme que la société, et donc les classes, y sont confrontées concrètement. En général, les enfants sont réceptifs à ces questions. À Vesoul, les enseignantes de la maternelle Saint-Exupéry ont mis sur pied un projet sur trois ans, axé sur la citoyenneté (lire page 17). « *Accueillir l'autre, l'entraide, la solidarité, les droits de l'enfant* », sont quelques-unes des « valeurs abordées » lors de débat autour de livres. « *Les enfants sont intervenus très facilement. Ils ont une approche très humaine de ces questions* »,



explique Marie-Hélène Michaux. Même constat dans la classe de Carine Salvadori à l'école des Moulins de Nice où le projet d'écriture d'un conte a permis de libérer la parole des enfants sur ces questions (lire page 19). Reste une inconnue, celle de la portée d'un tel enseignement qui s'évalue difficilement.

Il est vrai que, confrontés directement au problème de racisme dans la cité ou même l'école, l'enseignant a tendance à insister sur la nécessité de vivre ensemble, d'avoir des règles, de les redécouvrir, et de trouver cette attitude plus efficace que le seul rappel de la morale. C'est ce que défend Françoise Lorcerie, chargée de recherches au CNRS, qui parle de l'éducation au non-racisme comme une éducation éminemment positive. Elle précise : « *Transmettre un savoir ne suffit pas à déplacer les représentations si on ne travaille pas avec et sur elles pour les éclairer.* » (lire FSC du 4 mars 2002, page 23). L'apparition de com-

portements et de réactions de type communautariste est une réalité de plus qui incite les enseignants à une telle démarche. En fait, l'enseignant réagit au contexte de la classe, privilégiant ici telle approche, et là telle autre, selon ce qu'il sent. C'est sans

doute là qu'il y a faiblesse. La formation est silencieuse sur ces questions. Du côté de la recherche, des travaux apparaissent (lire page 17), mais beaucoup restent à explorer notamment en terme de pratiques pédagogiques.

La semaine d'éducation contre le racisme

La Semaine d'éducation contre le racisme est une initiative du Collectif de la semaine d'éducation contre le racisme parrainée par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, celui de la Culture et de la Communication et celui des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité.

Depuis 1967, le 21 mars est devenu Journée internationale de lutte contre le racisme. Chaque année, au mois de mars, le Collectif de la Semaine d'éducation contre le racisme est à l'œuvre. Les organisations qui le composent, dont la Ligue de l'enseignement, organisent de nombreuses actions, notamment en direction des enfants et des jeunes : débats, expositions, concerts, concours de dessins...

En appui à ces initiatives, le Collectif propose trois outils pédagogiques adaptés aux différentes tranches d'âge (voir bibliographie). On peut encore se les procurer auprès du SNUipp.



À la mémoire des enfants...

Alors que des plaques sont apposées sur les murs des écoles parisiennes pour rappeler à nos mémoires le sort réservé aux anciens élèves juifs de ces établissements pendant l'occupation, d'anciens déportés, comme Maurice Cling, vont dans les classes témoigner de cette période tragique.

Aux 12 et 14 de la rue Victor Cousin, entre Panthéon et Sorbonne, les murs attendent deux plaques commémorant le plus grand crime raciste du XXe siècle. Deux autres seront apposées à l'intérieur de l'établissement. Dehors, on pourra lire : « À la mémoire des enfants élèves de cette école déportés de 1942 à 1944 parce qu'ils étaient nés juifs, victimes innocentes de la barbarie nazie, avec la complicité active du gouvernement de Vichy ». À l'intérieur les plaques porteront les noms de deux élèves de l'école décédés dans les camps, Benjamin Cohen et Huguette Goldblum. Ces plaques commémoratives seront présentes dans toutes les écoles parisiennes (voir encadré).

À l'origine de ce projet dans le Ve arrondissement, Pierre Quillardet et Mireille Mazoyer ont consulté les registres d'inscription scolaire de 1928 à 1944. Ils les ont ensuite comparés à la liste, établie par Serge Klarsfeld, des personnes parties dans les convois au départ de Drancy.

Dans le même temps, les élèves de CM2 de l'école Victor Cousin à Paris ont reçu la visite de Maurice Cling *. Ce professeur à la retraite va d'école en collège pour témoigner de son histoire, celle d'un enfant juif déporté à



Auschwitz. Comme à chacun de ses déplacements, Maurice Cling est écouté en silence. Il raconte son enfance dans Paris occupé, entre la rue Monge et la rue de Poissy, un quartier familial aux enfants. Puis son arrestation devant ses camarades alors qu'il est en classe, le camp de Drancy, le départ en train à bestiaux avec ses parents et son frère Willy et Auschwitz d'où il sera le seul à revenir. Récit effroyable, tellement éloigné des réalités contemporaines que les enfants doivent faire un effort d'imagination pas toujours à leur mesure. « Est-ce qu'on vous maltraitait ? », interroge ainsi l'un deux. D'autres questions montrent leur intérêt et leur incompréhension de mentalités révolues : « Les personnes qui sont venues chercher votre mère étaient françaises ? », « Pourquoi votre maître ne vous a-t-il pas défendu ? ». Une petite fille demande « Vous y pensez encore souvent ? ». De ces deux heures passées avec Maurice Cling, que garderont les enfants ? « Quand j'ai commencé à témoigner, je ne montrais pas le tatouage sur mon avant-bras, explique

Maurice Cling. *Je ne le faisais pas, par peur. Aujourd'hui je ne manque plus de le montrer comme illustration de mon récit. Dans cinquante ans, ils ne se souviendront peut-être que de cela ».*

On peut penser qu'il leur restera plus que cela. Les enseignants sont revenus sur ce témoignage en classe. Ce sujet est au programme, mais concerne plus largement le projet de l'école centré sur les questions de citoyenneté, questions essentielles comme ils l'affirment.

Le 22 mars, jour de l'apposition des plaques, les enfants ont lu des textes qu'ils avaient écrits devant leurs familles invitées à une cérémonie, textes qui font écho à l'histoire de Maurice et plus généralement à tous ces enfants, assassinés dans les camps.

*Maurice Cling a publié son témoignage sous le titre « Vous qui entrez ici... Un enfant à Auschwitz », aux éditions GRAPHEIN/FNDIRP

Extraits des programmes de cycle 3

Histoire : Le XXe siècle et le monde actuel : « Le contraste est grand entre l'ampleur des progrès scientifiques et techniques, (...) et la violence du siècle, marquée par les massacres et les formes les plus extrêmes de l'intolérance et de l'exclusion contre lesquelles s'élèvent les voix de quelques grandes personnalités ».

Éducation civique : « L'éducation civique n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir; mais l'apprentissage pratique d'un comportement. Ce domaine n'est donc pas lié à un enseignement mais à tous ».

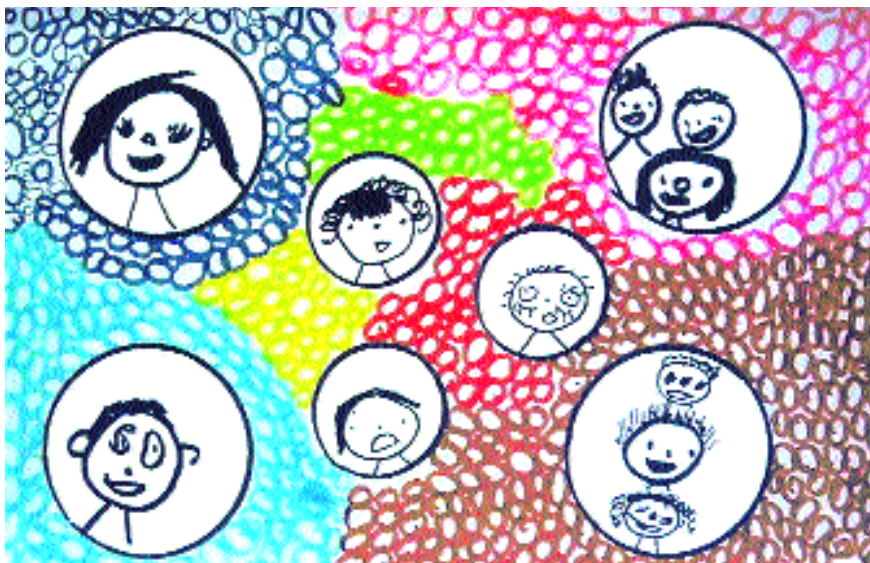
Sur les murs des écoles

Onze mille enfants ont disparu dans les camps nazis entre 1942 et 1944 avec la complicité active du gouvernement de Vichy. Un comité s'est formé dans le XXe arrondissement de Paris il y a trois ans pour que sur les murs des écoles soient apposées des plaques qui portent le souvenir des anciens élèves déportés. Depuis, des associations se sont créées dans tous les arrondissements de Paris et recherchent dans les registres d'inscription qu'archivent les écoles les noms des enfants déportés. La mairie de Paris ainsi que les mairies d'arrondissement financent les plaques. Ce mouvement fait des émules, des associations se créent en banlieue ainsi que sur Lyon.



Cycle 1 : les petits débattent

L'école maternelle St Exupéry a centré son projet d'école sur les valeurs citoyennes. Les plus grands ont notamment débattu du racisme.



« Alors, regardez la couleur des cheveux, regardez la couleur des yeux, regardez la couleur de la peau, regardez les visages... vous êtes tous différents, vous êtes intelligents »

Pendant trois ans, les élèves de l'école maternelle Saint-Exupéry de Vesoul ont discuté de questions qui touchent à la vie en société. L'accueil de l'autre, la solidarité, le mal être, les droits de l'enfant. Tous ces sujets ont été proposés à la réflexion des enfants âgés de 4 et 5 ans à travers la lecture d'albums, de poèmes. Marie-Hélène Michaux a animé cet atelier dans le cadre du projet de cette école, située en Zone d'éducation prioritaire, pour permettre aux enfants de « s'imprégner de valeurs citoyennes ». Ce projet a donc été mené sur les trois ans, dans le cadre d'un décloisonnement deux séances par semaine. La première année, les enfants ont débattu autour de la lecture d'albums choisis par l'enseignante pour les thèmes qu'ils abordaient. Ainsi les enfants ont parlé de la guerre autour de la guerre autour de « Flon-Flon et Musette » d'Elzbieta, de l'exclusion avec « Les petits bonshommes sur le carreau » d'Olivier Douzou, et de la différence et du racisme avec, entre autres, « Noir comme le café, blanc comme la lune » de Pili Mandelbaum.

« Les enfants sont intervenus facilement, explique Marie-Hélène Michaux. Ils ont une approche très humaine de ces questions. Ils ne supportent pas l'injustice, le manque d'attention... ». Les enfants s'identifient au personnage et par ce biais ont été amenés à parler de ces

thèmes de réflexion sans en rester à leur expérience personnelle.

La suite du projet leur a permis de creuser ces thématiques générales. La deuxième année, toutes les notes de ces débats ont été relues et une synthèse a été faite pour garder les idées, les phrases qui leur paraissaient importantes. La troisième année, les textes gardés ont été travaillés. Plus riches et structurés, ils ont fait l'objet d'un recueil illustré.

Bien sûr les enseignants n'en sont pas quittes pour autant. Comme le fait remarquer Marie-Hélène Michaux, le travail est à recommencer sans cesse.

Extraits des programmes de cycle 1

Vivre ensemble : « L'école maternelle transmet concrètement au travers de situations vécues et commentées quelques règles, valeurs et principes de la vie en communauté : le droit d'être considéré comme un interlocuteur à part entière, de bénéficier en toutes circonstances d'un traitement équitable ; le devoir de prêter attention aux autres et de s'entraider (...) ».

« Enseigner en milieu ethnicisé face à la discrimination »

« Ville-Ecole-Intégration Enjeux » vient de publier les actes du colloque du réseau interculturel et Éducation de mai 2002 sur le thème « Enseigner en milieu ethnicisé face à la discrimination ».

Il n'y a pas d'ethnies dans le milieu scolaire mais comme l'explique Françoise Lorcerie dans l'introduction, le choix du « milieu ethnicisé » comme cadre de travail renvoie à la volonté de penser « les processus qui, dans l'environnement de l'école et dans l'école même, fabriquent de l'ethnique ». Ces processus, psychologiques mais aussi sociaux, institutionnels, amènent des individus, des groupes à être perçus et à se percevoir comme foncièrement différents et à terme peuvent donner lieu à des discriminations.

Praticiens et chercheurs se sont ainsi interrogés sur les relations entre élèves en milieu ethnicisé, sur les relations des enseignants aux familles, au quartier... Un chapitre est aussi consacré à « Éduquer au vivre ensemble ». Il pose la difficulté d'enseigner la démocratie, la citoyenneté, le non-racisme, quand l'affirmation communautaire met à mal le « vivre ensemble ». La circulation des pratiques s'avère dans ce cadre indispensable. À défaut de donner des réponses, ce numéro donne de premiers outils pour penser ces questions. Comme l'écrit Françoise Lorcerie la méconnaissance de ces problèmes « favorise la circulation sauvage des catégories ethniques, la frustration des uns, l'agressivité des autres, les tensions et les souffrances, la dégradation du cadre éducatif ». Autant de raisons de s'intéresser à ce travail exploratoire.





Six approches différentes pour enseigner le non racisme

Jean-Paul Tauvel est l'auteur d'un article paru dans CNDP-migrants intitulé « L'antiracisme à l'école : sortir des incantations rituelles » Il en reprend ici les principaux éléments.

Vous dites que « Faire de l'antiracisme à l'école en sortant des incantations rituelles ne va pas de soi » ; pourquoi ?

Je préfère le terme d'éducation au non-racisme, parce que parler d'éducation antiraciste c'est tout de suite de se situer dans une lutte « contre » qui échappe plus difficilement à l'écueil du manichéisme. Je suis donc parti du constat d'un paradoxe. D'une part, il y avait énormément d'initiatives, et d'autre part une quasi-absence de réflexion théorique dans les travaux de recherche pédagogique sur la manière de procéder, comme si la question « comment s'y prendre pour être efficace » était hors sujet. Les questions de racisme et d'antiracisme touchent à des valeurs et font référence à une histoire terrible ou sensible, à la Shoah d'abord, mais aussi à la colonisation et à l'immigration. Tout cela a créé une forme de culpabilité, à laquelle s'ajoute une forte réticence à prendre en compte l'ethnicité dans l'école. J'ai donc essayé d'établir une typologie des différentes démarches pédagogiques mises en œuvre.

Pouvez-vous résumer cette typologie des approches pédagogiques ?

Tout d'abord, l'approche républicaine, qui se traduit souvent de fait par la négation de l'ethnicité dans le contexte scolaire. Elle peut se résumer par la formule « à l'école il n'y a pas d'étrangers ni d'enfants d'immigrés, il n'y a que des élèves ». Elle a permis historiquement d'intégrer voire même d'assimiler de nombreuses générations d'enfants d'immigrés.

Vient ensuite l'approche morale ou moralisante, souvent pratiquée sur le mode de la dénonciation. Elle peut s'illustrer par deux formules « les racistes ce sont les autres » ou bien « le racisme est indivisible ». Elle a le mérite d'introduire une dimension éthique mais se manifeste souvent par des démarches manichéennes ou diabolisantes et peut aussi favoriser une banalisation du ra-



Entretien avec

Jean-Paul Tauvel

Jean-Paul Tauvel est l'ancien responsable de la revue CNDP-migrants.

cisme en mettant sur le même plan des préjugés, propos ou actes de gravité diverse.

La troisième approche est rationaliste ou intellectuelle. Elle postule que le racisme est avant tout une idée fautive nourrie par l'ignorance et qu'une argumentation à base scientifique sur l'unité génétique de l'espèce humaine ou philosophique sur le relativisme culturel est la meilleure arme pour en montrer l'inanité. Sur le plan pédagogique, elle peut amener à travailler par exemple sur la définition du racisme ou à analyser la définition juridique induite par la loi de 1990.

La quatrième approche, plus développée dans les pays anglo-saxons, est une approche psychologisante. Elle prend comme postulat qu'un véritable changement d'attitude nécessite que le sujet mette au clair ses propres représentations dans sa relation à l'autre. Elle s'appuie méthodologiquement sur l'autoanalyse individuelle et collective des représentations à partir d'études de cas

permettant au sujet ou au groupe de se positionner.

Cinquièmement, l'approche transversale d'ouverture culturelle. Très pratiquée en milieu scolaire, elle n'aborde pas les problèmes du racisme de front mais les contourne par le biais d'une approche transdisciplinaire. Exemples : l'éducation au développement, l'éducation à la francophonie, l'éducation à l'Europe, la sensibilisation à l'intégration ou encore des disciplines scolaires comme l'histoire et la littérature par l'étude des grands textes à message universaliste.

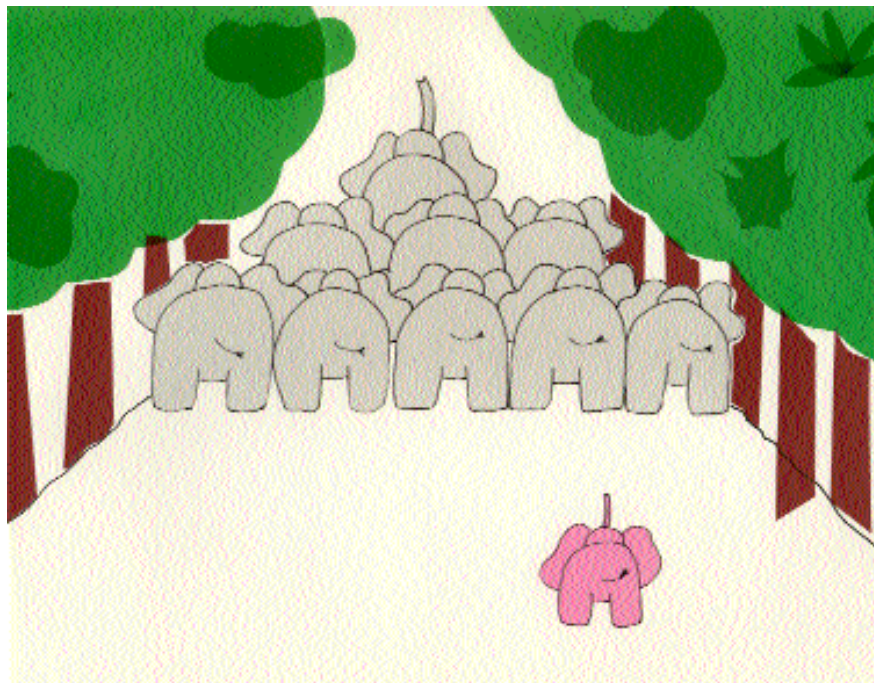
Enfin, sixième approche, la plus récente, l'éducation à la citoyenneté, qui semble depuis plusieurs années la plus porteuse d'innovation pédagogique y compris en maternelle. Droits de l'homme, droits de l'enfant, droits de l'élève, mais aussi devoirs de chacun, respect de l'autre, rapport à la loi... Par rapport à l'ancienne éducation civique, elle se veut pédagogiquement plus proche des situations réelles vécues par l'élève dans son environnement.

Qu'est ce que tout cela pourrait impliquer en matière de formation des enseignants ?

Il faudrait travailler davantage sur l'aspect pédagogique de la question plutôt que sur l'analyse sociologique et politique du racisme, qui est plus facile et plus tentante vue l'importance de la littérature disponible. On pourrait aussi aborder cette réflexion de façon plus concrète, par exemple à partir de situations problème touchant les enseignants en exercice. Ils ont tous à l'esprit des situations de conflits ethniques dont ils n'osent souvent pas parler. On pourrait enfin inciter à adopter une attitude de distanciation vis-à-vis de la complexité des problèmes de relations interethniques : l'implication affective ou idéologique, la culpabilité et la mauvaise conscience, souvent plus fortes en ce domaine que dans d'autres, peuvent en effet brouiller la réflexion et gêner la recherche d'une véritable efficacité pédagogique.

Cycle 2 : Nice, la morale du conte

le « Vivre ensemble » peut aussi s'enseigner à travers d'autres disciplines. Des enfants de CE1 ont évoqué le racisme à travers un projet d'écriture de conte



« Jasmin avait changé de couleur pour qu'on l'aime davantage et voilà que sa propre famille le rejetait »... Extrait du conte réalisé par les enfants de la classe de CE1 de Carine Salvadori.

L'année passée, Carine Salvadori, enseignante à l'école des Moulins de Nice, située en ZEP, a emmené sa classe de CE1 dans un projet mêlant à la fois la production d'écrit et cette compétence transversale qu'on nomme « vivre ensemble ». À partir de dessins, réalisés par un parent qui illustraient quelques scènes du texte de Rudyard Kipling « La trompe de l'éléphant », les enfants ont imaginé un conte. Cette histoire est celle d'un éléphant qui ne s'accepte pas tel qu'il est, gris, et qui découvre que la couleur n'a que l'importance qu'on lui accorde. Thème classique peut-on penser, mais qui, au fil des lectures, des séances, a permis aux enfants d'aborder des questions comme l'identité, le racisme, l'exclusion. La lecture de fables de La Fontaine ou de contes les a

amenés à faire un parallèle entre cette mise en scène d'animaux et la vie des hommes. « Nous n'avons pas parlé du racisme en tant que tel, le mot même n'a pas été utilisé, mais les enfants ont perçu le message, la morale », explique l'enseignante. Pour preuve, cet élève qui est arrivé un matin avec un livre intitulé « Non au racisme ». Carine se félicite de ce projet qui dynamise la vie de la classe tout en soulignant l'importance de l'attitude générale de l'enseignant pour faire vivre cette « morale ». Cependant, les difficultés à « vivre ensemble » subsistent dès la sortie de la classe. Pas de fatalisme pour autant, Carine reprend cette thématique cette année dans la mise en musique du conte écrit l'an passé.

Bibliographie

Il existe de nombreux albums, documentaires jeunesse et d'outils pour le maître qui traitent de la question du racisme. On peut consulter sur le site du CNDP un dossier " Éduquer contre le racisme " qui donne une série de références pour le maître (www.cndp.fr/actualites/question/eduquer/accueilp4).

En voici quelques-uns :

- L'antiracisme à l'école : sortir des incantations rituelles, article de Jean-Paul Tauvel, Migrants formation, n°109, juin 1997
- Littérature de jeunesse et intégration, TDC N° 784, Novembre 1999, CNDP
- Questionner le racisme, Dominique Schnapper, Sylvain Allemand, Gallimard Education (coll. Le Forum), 2000
- Le petit livre pour dire non à l'intolérance et au racisme, Florence Dutheil, Bayard, (coll. Les petits livres pour dire non), 1999
- Le grand livre contre le racisme, dir. Alain Serres, Rue du monde, 1999

De plus, pour la semaine d'éducation contre le racisme, de petits guides sont édités pour aider à aborder des questions telles que :

- « Tous des héros, tous différents », pour les 6-9 ans.
- « L'homme au-delà des apparences », pour les 9-13 ans.
- « Agir contre le racisme », pour les 14-18 ans.

Extraits des programmes de cycle 2

Vivre ensemble : « il appartient aux enseignants de structurer la vie collective en explicitant les règles qui permettent son déroulement harmonieux. (...) Les élèves apprennent à refuser la violence, à maîtriser les conflits et à débattre des problèmes rencontrés en tenant leur place dans les réunions de régulation qui sont inscrites à l'emploi du temps. »

concours de contes



Des sorcières, des p'tits garçons et des secrets

Le concours de conte organisé par la BNF, France 5, Lire en fête et le SNUipp a pris fin le 8

Février. Le jury s'est réuni depuis pour choisir les contes qui seront récompensés. Le choix a bien sûr été difficile et finalement cinq productions ont été sélectionnées dont voici la liste :

Cycle 1 :

1^{er} prix : « Sabrina cherche ses parents », réalisé par la classe de Moyenne section 4 de l'école Maternelle, rue Archereau, Paris 19^e.

Prix spécial : « La petite sorcière rousse », réalisé par la classe de Moyens-Grands de l'école maternelle Soleil Levant de St Martin-de-Mâcon.

Cycle 2 :

2 classes ex-aequo :

« Miam, le petit garçon qui avait toujours faim », réalisé par CLIS de l'école Verrier de Reims

« Pitiminot à la recherche du temps », réalisé par CLIS de l'école de la Valentine de Marseille.

Cycle 3 :

« Le secret de l'anneau », réalisé par la classe de CM1, l'école Anatole France de Perpignan.

Les enseignants de ces classes sont invités à recevoir leurs prix au salon du livre le 26 mars. Les classes recevront la visite d'un conteur ainsi que des chèques-livres.

Félicitations à ces cinq classes gagnantes mais aussi à toutes celles qui ont participé, les productions étaient de grande qualité.

« Il y a abus de psy. Une sorte d'eugénisme pédagogique se répand : il faut que les enfants soient le plus conformes à l'école pour réussir. Bachelard et Proust consulteraient aujourd'hui. »

Marcel Rufo, pédopsychiatre, in « Le monde de l'éducation », n°312, mars 2003

campagne

Semaine de la coopération à l'école

L'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) et le Groupement National de la Coopération (GNC) organisent, du 19 au 24 mai 2003, une opération nationale visant à développer, dans les écoles, la coopération, qu'elle soit scolaire ou économique. Un livret pédagogique est envoyé dans toutes les écoles pour que soient mis en place des activités coopératives dans les classes. Le but est aussi de faire connaître des coopérations d'adultes avec l'aide de la GNC.

Renseignements : www.occe.net ou tél : 01.44.14.93.30

langues vivantes

Quanto, Who, cuanto tiempo ?

Selon les données ministérielles, 83,8 % des classes de cycle III bénéficient d'un enseignement de langue vivante cette année contre 72 % l'an passé. Au CE2, le taux de couverture est désormais de 55,7 % contre 24,7 % l'an dernier. Les situations entre départements sont très diverses, le taux de couverture allant de moins de 25 % pour une dizaine de départements à 100 % pour 9 autres (cycle III). Quelles sont les langues enseignées ? L'anglais est étudié par 82 % des élèves contre 13,5 % pour l'allemand. En cycle III, l'espagnol est enseigné à 2,2 % des élèves et l'italien à 1,3 %.

Quels sont les personnels qui enseignent ? 68 % d'entre eux sont des enseignants du premier degré contre 58 % l'année dernière. Le nombre de professeurs du second degré est en baisse. Les assistants sont en légère hausse. Quant aux intervenants extérieurs ils sont eux aussi en diminution. Enfin 16 % des enseignants disent consacrer une heure à cet enseignement. Le temps d'enseignement est de 1h30 par semaine dans 75 % des cas, de plus de 1h30 (5,3 % des cas), d'une heure (16 % des cas) et de moins d'une heure (3,6 % des cas). Une approche plus qualitative devrait être fournie d'ici la fin d'année.

numéro spécial

Le grand numéro de l'école rurale



Le SNUipp édite un « Fenêtres sur cours » spécial intitulé « École rurale : égalité et territoires ». L'espace rural s'est transformé, l'école aussi accompagnant les évolutions économiques et démographiques de ces 20 dernières années. Le SNUipp s'attache à dresser un état des lieux de ces évolutions et formule des propositions pour transformer l'école rurale au service de la réussite de tous les élèves. S'adresser auprès des sections départementales du SNUipp.

« Nous avons transplanté la classe à la montagne avec ses écoliers, son maître, son professeur de gymnastique, ses livres et son tableau noir. Ce n'était pas une colonie de vacances car elle devait permettre à tous les élèves d'une classe sans exception quelle que soit la situation financière de la famille, de bénéficier du climat et de l'altitude enneigée sans que les études en pâtissent » exposait, il y a cinquante ans, Max Fourestier médecin de l'hygiène scolaire, « père des classes de neige ».

Trente-deux élèves de l'école Gambetta de Vanves ont été les pionniers d'activités devenues maintenant courantes et qui concernent chaque année des centaines de milliers d'en-

Charlène, élève du CM2 :

« En 1953, ils sont partis de l'école vers 18h dans un camion Citroën bâché, avec leurs bagages et leurs skis. À la gare de Lyon, ils ont pris le train de 22h pour arriver le lendemain matin à Chambéry. Un car les a ensuite conduits à La Féclaz où ils sont arrivés à 8h. Nous, nous sommes partis à 11h30 en autocar jusqu'à la gare de Lyon où après un voyage en TGV, un autobus nous a déposés à la station à 17 heures ».

la classe de notre école partie au ski pour la première fois, explique Victor. Comme on parlait de l'époque dans lequel on parlait de la classe de notre école partie au ski pour la première fois, explique Victor. Comme on parlait de l'époque dans lequel on parlait de travailler dessus, de voir comment ils avaient fait, les différences entre eux et nous ». Lors des trois semaines précédant le départ, enquêtes, recherches, interviews vont se succéder. Gérard Gadras, l'un des premiers participants et monsieur Barnier, le professeur d'éducation physique de 1953, sont ainsi venus à l'école pour répondre aux questions des élèves. De même le nombre important de coupures de presse, de photos a permis à tous de se faire une idée précise du contenu du séjour d'il y a cinquante ans.

Du 22 janvier au 4 février, les trente élèves se sont retrouvés à La Féclaz. Sur place, ils ont pu continuer leur travail de recherche, « interviews des habitants du village, recherche du chalet où la première classe était logée car malheureusement nous ne pou-

fants. Parmi ceux-ci, les élèves de la classe de CM2 d'Edmond Philippart, l'actuel directeur de l'école Gambetta, qui se sont rendus à la Féclaz en Savoie, là même où il y a cinquante ans la première classe de neige s'est déroulée.

« Notre maître nous a trouvé un journal de l'époque dans lequel on parlait de

vions être dans le même » remarque Rita. Une fois localisé, ils ont pu le visiter et visionner un reportage sur les premières classes de neige en Savoie. Ils ont ainsi pu comparer entre ce qu'ils vivaient sur place et le séjour « d'antan ». Le transport « le train de nuit pour eux, le TGV pour nous », l'hébergement « dortoirs et lits superposés et non des chambres », le ski « pas de téléskis, pas de télésièges mais des remontées à pied ou tirés par un tracteur ».

Néanmoins, le déroulement des journées, « partagées entre ski et classe », a très peu varié en cinquante années. Les batailles de boules de neige sont toujours de mise. Et les propos tenus en 1953 par les premiers participants à une classe de neige n'auraient aucun mal à trouver écho auprès des élèves d'aujourd'hui de l'école Gambetta : « Ce n'est pas la même neige qu'à Vanves les gars. Si je pouvais en envoyer une caisse



50 bougies à la montagne

Les classes de découverte ont 50 ans. La première a concerné l'école Gambetta de Vanves dans les Hauts-de-Seine durant l'hiver 1953 dans le cadre d'une expérience de mi-temps pédagogique et sportif. Cinquante ans après les CM2 de l'école Gambetta ont effectué le même voyage.

Gérard Gadras, l'un des trente-deux premiers enfants à partir en classe de neige : « la réussite de cette expérience a été totale. Au niveau de la santé physique et du développement, notre classe était au-dessus du niveau national. Toutes les autres classes nous enviaient, même si nous passions plus de temps que les autres à l'école ».

chez nous, comment que tout le monde serait épaté ! ». « À Vanves la neige est tout de suite sale, elle se transforme en gadoue, et l'on a les pieds mouillés. À la montagne, on dirait un voile de mariée ».

Philippe Hermant



2003
L'école Gambetta, toujours à La Féclaz, du 22 janvier au 24 février dernier.

1953

Première classe
de neige,
du 31 janvier au
19 février, à La
Féclaz.

ETUDES

Jacques Chauvin,

chargé de mission à la Ligue de l'Enseignement
sur le secteur classe de découvertes.

**« Une classe de découverte, c'est un moment
qui se prépare, qui se déroule et qui a un
prolongement qui peut durer le reste de l'année »**

*Quelle est l'évolution du
phénomène « classes trans-
plantées » ?*

Jusqu'en 1992 il y a eu une évolution exponentielle des départs. À peu près 26 000 classes soit 580 000 élèves partaient chaque année. Le chiffre n'a quasiment pas bougé entre 1992 et 1994. Suite aux accidents très graves mais heureusement rares, les réglementations un peu catastrophiques qui ont suivi notamment celles de 1997 ont tétanisé complètement le départ en classes transplantées. Néanmoins, il semble que depuis deux ans, on soit revenu aux chiffres de 92.

Par ailleurs, on remarque une désaffection des classes de neige, au coût important, et qui ne sont pas forcément perçues comme étant des modules pédagogiques ou éducatifs, aussi intéressants que d'autres.

A contrario les départs en classe de découverte sont de plus en plus nombreux. Ces séjours sont plus courts, plus proches. Les thématiques pédagogiques sont tellement diversifiées que le

support peut être un site industriel, patrimonial ou historique. Il existe des environnements variés sur tout le territoire.

Quel est son intérêt pédagogique ?

La classe de découverte doit absolument répondre à un besoin défini dans le projet d'école ou dans le projet de classe.

L'intérêt est multiple. Il existe une dimension cognitive. La classe de découverte, c'est le moment où l'on va pouvoir concrètement mesurer, évaluer, comprendre un peu mieux les phénomènes que l'on a pu aborder de manière théorique dans le cadre scolaire. C'est aussi la socialisation au niveau du groupe classe, on crée des liens entre les enfants, entre les enfants et l'enseignant. C'est pour cela qu'une classe de découverte doit avoir lieu le plus tôt possible dans l'année scolaire. Une classe de découverte, c'est un moment qui se prépare, qui se déroule et qui a un prolongement qui peut durer le reste de l'année.

Évaluation des enseignants : le Haut conseil donne son avis

« L'évaluation des enseignants est une question difficile à examiner sereinement : elle touche à l'honneur des personnes et son abord est très souvent subjectif », précise en préalable l'avis rendu par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école sur « l'évaluation des enseignants des premier et second degrés ». Le dispositif actuel est « plus un dispositif d'inspection et de notation qu'un dispositif d'évaluation ». D'abord, « Il n'est pas très juste » car « tous les personnels ne sont pas traités de la même manière » pour des raisons diverses (critères d'inspection non connus des évalués, conditions et rythmes d'inspection différents...). Enfin, « le dispositif de notation a des conséquences non négligeables sur la carrière et les rémunérations des enseignants ». Ensuite, « Il est peu efficace car il est de peu d'effets sur les pratiques individuelles et collectives des enseignants » et ne débouche que rarement « sur des éléments d'amélioration et de régulation du système éducatif ». Ainsi, l'inspection individuelle « risque de laisser de côté des pans de plus en plus importants de l'exercice du métier » comme par exemple les activités interdisciplinaires et le travail en équipe.

« Malaise et parfois souffrance » sont engendrés par le dispositif actuel. « La rareté » et « la brièveté » des inspections « en font des événements d'exception qui peuvent être difficiles à vivre » et infantilisans pour les personnels qui « n'y trouvent souvent, ni la reconnaissance de leur travail, ni l'aide qu'ils pourraient attendre d'une évaluation ». L'évaluation des personnels a pourtant quatre objectifs : « contrôler la qualité du système éducatif, conseiller, aider et permettre une réflexion individuelle et collective sur les pratiques enseignantes, encourager et faciliter des parcours positifs et valorisants pour les personnes et utiles à l'atteinte des objectifs, reconnaître et valoriser l'effort et la réussite... »

« Des évolutions sont indispensables à brève échéance » poursuit l'avis : la nécessité de formaliser ce que sont les fonctions enseignantes, l'intérêt d'articuler évaluation des personnels et celle de leur école, le besoin de revoir les finalités et les modalités de l'évaluation. Celle-ci « ne doit pas se traduire uniquement par des conséquences statutaires, elle doit déboucher sur une véritable gestion des ressources humaines entre autres en matière de formation... ». Des propositions qui ont « des conséquences sur les missions, la formation, le recrutement, les conditions de travail des corps d'inspection et leur nombre ».

Gilles Sarrotte

Site : <http://cisad.adc.education.Fn/hcee>

2003, année de l'Algérie

2003 est déclarée " L'année de l'Algérie ". C'est l'occasion d'un travail de mémoire sur ce passé occulté par beaucoup très mal connu des jeunes : la colonisation, la guerre d'indépendance, les pieds noirs, les harkis, les émigrés, l'Algérie contemporaine... C'est aussi l'occasion de rappeler que la guerre quelle qu'elle soit est un cortège d'horreurs et de douleurs.

Des romans

Oran 62 la rupture, Pierre Davy (Les romans de la mémoire) Nathan 2002.

Dès 12 ans Voici un roman chaleureux, sans manichéisme, qui fait revivre l'atmosphère d'Oran à l'époque. Juillet 61, Christophe rejoint son père capitaine du port d'Oran. Le petit « francaoui » de 12 ans, se fait des copains parmi les communautés arabe, juive, pied-noire en particulier Amhed, José et Aïcha, la fille de la servante... Avec la rentrée scolaire,

il prend conscience de l'inégalité profonde de la société algérienne, de sa complexité, de la hiérarchisation de la population pied-noire, de son ambiguïté à l'égard des musulmans. Il découvre aussi la guerre, les exactions,

l'OAS, la haine qui fermente... Après les accords d'Évian, rester n'est plus possible et c'est l'exode vers la France à bord du « Ville d'Oran », avec cette interrogation : peut-on dire que la guerre est finie ?

Les yeux de Moktar, M. Le Bourhis – Syros (Les uns et les autres) 2003 (7,5 euros) Dès 12 ans.

Comme beaucoup d'autres, Moktar était venu d'Algérie pour travailler en France, et avait longtemps partagé la cabane de son cousin au bidonville. Ce 17 octobre 1961, pour s'opposer au couvre-feu imposé aux Français musulmans d'Algérie, il manifeste sur les

grands boulevards avec ses compatriotes, les femmes en habits de fête, les enfants. Soudain, la police charge la foule pacifique. Un coup de matraque l'assomme. Il ne doit la vie qu'à un jeune étudiant qui l'aide à fuir. Entre les tabassages, les arrestations, les noyades, dans une indifférence quasi générale, 200 algériens périront. Deux mois plus tard, Moktar perd la vue... Quarante ans après, le jeune Adrien encore bouleversé par la mort de son père croise Moktar et sa petite fille. Il est fasciné par ce vieil aveugle si serein. Des liens étroits se tissent entre eux et par bribes, Moktar raconte 1961, Adrien parle enfin de son père. Deux histoires, notre Histoire. Cf. aussi : « La Seine était rouge, Paris, octobre 1961 » (R) Th. Magnier (6,55 euros)

Dakia, fille d'Alger, Dakia – Castor/Flam (Castor poche) 1998/2003 (4,5 euros) Dès 12 ans.



Journal autobiographique de Dakia, adolescente musulmane de quatorze ans, de février à septembre 1994. Elle y évoque la montée du terrorisme des intégristes en Algérie : le tract du groupe islamique armé, le meurtre d'une lycéenne, la journée internationale de la femme, les manifestations des 22 mars et 29 juin. D'autres chapitres s'intercalent où elle témoigne à la fois de la culture musulmane et du bouleversement de la vie quotidienne : la période de Ramadan où il n'est plus question de sor-

tir le soir, la peur qui s'installe, l'éclatement de la famille, la fuite de la sœur aînée, le départ final de Dakia pour la Tunisie...

Bande dessinée

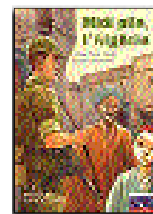
La guerre fantôme, J. Ferrandez – Casterman (Carnets d'Orient N°6) 2002 (14,95 euros).

Cette superbe série BD comporte six titres regroupés en deux parties. La première commence avec l'album « Djemilah » et se poursuit jusqu'à « Le centenaire ». C'est l'histoire de l'Algérie coloniale, des derniers temps de la conquête, en 1836, jusqu'au centenaire de l'Algérie française en 1930. La seconde débute en mai 1954 et comporte pour l'instant deux tomes, « Le cimetière des princesses » et « La guerre fantôme » mais elle devrait se poursuivre jusqu'à la proclamation de l'indépendance en 1962. La guerre fantôme se situe en Algérie en novembre 1954, au cours des premières semaines de l'insurrection. À Alger, le destin de deux jeunes Français, une étudiante en médecine et un jeune militaire, croise celui d'un jeune berger, Saïd... Rigueur de l'information, richesse du récit, beauté des illustrations, une réflexion sur l'Histoire et le Maghreb pleine de sensibilité et de vérité.



Documentaires

Midi pile, l'Algérie, J.P. Vittori, J. Ferrandez – Rue du Monde (Histoire et d'Histoire) 2002 (12,20 euros). Dès 10 ans. Sur un terrain vague, quatre enfants



guettent un homme étrange qui attend, pistolet à la main, près de leur lieu de jeu favori, une vieille bagnole... Il est midi, dans la tête de l'homme, il y a l'Algérie. L'alternance du récit et de documents d'époque dans des vignettes bleues, permet

d'évoquer sans aucun tabou la guerre d'indépendance des algériens, les appelés, les harkis, les pieds noirs, les horreurs, la torture mais aussi le geste de fraternité qui va lier à vie un français et un algérien.

Marie-Claire Plume

Retrouvez à partir du 30 avril sur le site du SNUipp, la suite de la Bibliographie « Algérie », complétée et développée.

La CAPN du 29 avril procédera à l'examen du recrutement des personnels spécialisés dans les TOM, à celui des candidatures au stage de directions spécialisées ainsi qu'à l'avancement des détachés en France et hors de France.

Le recrutement des postes d'expatriés (adjoints et directeurs) de l'AEFE aura lieu lors de la CCPC du 26 mars.

La commission de recrutement des institu-

teurs et professeurs étant appelés à enseigner en Allemagne (SEFFECSA) se déroulera le 2 avril.

La déclaration d'im - pôts est à déposer pour le 24 mars. Si vous choisissez d'effectuer votre déclaration de revenu par internet, vous bénéficiez d'un délai supplémentaire suivant votre zone. Zone A, jusqu'au 13 avril minuit. Zone B, jusqu'au 6 avril minuit. Zone C, jusqu'au 30 mars minuit.

Questions / Réponses

Peut-on après le résultat des permutations annuler sa demande ?

Une demande d'annulation de permutation après avoir eu connaissance des résultats peut-être sollicitée. Il faut établir la double demande d'annulation motivée, auprès de l'inspection académique d'origine, et auprès de l'inspection académique d'accueil. La demande est soumise aux deux CAPD pour avis. Si elles émettent toutes les deux un avis favorable, la permutation est annulée. (Pensez à adresser aux sections départementales du SNUipp le double de votre demande).

Si je n'obtiens pas satisfaction à ma demande de permutation, quelles démarches dois-je suivre ?

Il faut faire une demande d'exeat (autorisation de sortie) auprès de l'inspection académique du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'inéat (autorisation d'entrée) à destination de l'inspection académique du ou des départements sollicités. Cette demande doit obligatoirement transiter par la voie hiérarchique. Il faut préciser s'il s'agit d'un rapprochement de conjoints, PACS ou concubinage et joindre les pièces justificatives : attestation de l'employeur du conjoint, justificatif du mariage, du PACS ou de la vie maritale. Le dossier peut être constitué dès lors que l'enseignant a connaissance de la mutation de son conjoint.

Les demandes d'intégration sont préalablement classées par année scolaire, par ordre d'antériorité suivant le même barème que celui des permutations informatiques. Aucun inéat ne peut être prononcé sans la délivrance de l'exeat.

Faire attention :

- à la date limite de réception des demandes dans les inspections académiques.

- priorité est donnée aux conjoints séparés.

Les permutations manuelles sont traitées en CAPD entre le 15 et 30 juin à fin d'harmonisation nationale.

(Pensez à adresser un double de votre demande d'exeat et d'inéat aux élus du SNUipp à la CAPD de votre département ainsi que dans les sections SNUipp du ou des départements sollicités).

Arrêt Griesmar

Un juge, Joseph Griesmar, père de trois enfants, s'estimant victime de discriminations en fonction du sexe pour le calcul de sa pension a fait appel à la cour de Justice européenne et au Conseil d'Etat. Celui-ci a finalement, dans un arrêt du 29 juillet 2002 considéré que les fonctions des fonctionnaires constituent des rémunérations et que « le principe de l'égalité des rémunérations s'oppose à ce qu'une bonification, pour le calcul d'une pension de retraite, accordée aux personnes qui ont assuré l'éducation de leurs enfants, soit réservé aux femmes, alors que les hommes ayant assuré l'éducation de leurs enfants seraient exclus de son bénéfice ».

Ce jugement ouvre ainsi la possibilité pour les pères de bénéficier de bonifications réservées jusqu'ici aux mères et de partir éventuellement en retraite après 15 ans de service pour ceux ayant eu trois enfants. Interrogé, le ministère de la Fonction Publique a déclaré que la décision ne valait actuellement que pour une seule personne et que ces mesures feraient partie des discussions sur les retraites qui devraient s'ouvrir. Néanmoins le SNUipp se tient à la disposition des collègues désireux de faire valoir dès maintenant leurs droits à bonification en leur proposant aide et modèles de lettres (disponibles auprès des sections départementales).

LISTE D'APTITUDE INTÉGRATION DES INSTITUTEURS DANS LE CORPS DES PE *

Barème : note sur 40 + Ancienneté générale des services au 01/09 + Bonifications

Bonifications

5 pts	pour un diplôme professionnel (CAEA, CAEL, CAPSAIS, DEPS, CAEEAA, CAFIMF)	les points pour bonifications sont cumulables. Cependant, si le maximum est de 10 points, on ne peut cumuler ces 10 points au titre d'une même catégorie de diplôme.
5 pts	pour un diplôme universitaire au moins égal au DEUG	
3 pts	affection en ZEP	pour 3 ans d'exercice continue au 01/09
1 pt	directeurs d'école ou chargé de classe unique	

* Les instituteurs souhaitant être intégrés dans le corps des PE doivent faire acte de candidats. Ils doivent avoir effectué au moins 5 années de services effectifs.

« Ni putes, ni soumises » histoire d'une marche

Comment parvenir à s'exprimer à être soi-même lorsque l'on vit dans un climat de violence ? Les femmes des quartiers sont particulièrement touchées par ce phénomène « Ni putes, ni soumises », elles ont sillonné la France durant deux mois, revendiquant leur désir de liberté.

« **N**i putes, ni soumises », tel est le slogan qu'ont scandé huit jeunes femmes et jeunes hommes pendant près de deux mois. Ils ont parcouru tout l'Hexagone, battant le pavé de dizaines de villes tentant d'interpeller la population et les pouvoirs publics sur les violences, notamment à l'encontre des femmes et des jeunes filles qui vivent dans les cités. Le respect, l'égalité et l'amour sont les maîtres mots de cette « virée » initiée par le collectif la Maison des potes. L'origine du mouvement date du début de l'année 2001 lorsque le collectif lance la création des Commissions des femmes de quartiers dont l'objectif est d'accueillir les femmes en détresse et de les informer sur leur rôle, leurs droits, leur place dans la société. Dans le même temps, une Commission nationale des femmes des quartiers a été mise en place. La diffusion d'un questionnaire a permis de recenser l'ensemble des demandes et constatations, et a donné lieu à la rédaction d'un livre blanc. Parallèlement, des Etats Généraux locaux se sont tenus tout au long de l'année dernière, aboutissant à des Etats Généraux nationaux réunissant plus de 250 femmes à la Sorbonne et suite auxquels un appel a été lancé sous l'intitulé « *Ni putes, ni soumises* ».

La marche était lancée le 7 février. Elle s'achèvera le 8 mars, date symbolique qui marque la journée des femmes. Les vingt-trois étapes ont été l'occasion de débattre sur des problèmes propres aux villes visitées : les violences sexistes, la lutte contre les intégrismes, les bandes organisées, les mariages forcés, les violences au lycée... « *A Rennes, nous avons abordé le thème de la sexualité, parce que les*



« Sans amour, on ne grandit pas et l'on devient violent. Or, dans les quartiers, montrer ses sentiments c'est faire preuve de faiblesse » explique Samira Bellil.

plannings familiaux ont constaté une forte demande de certificats de virginité. À Vitrolles nous avons débattu sur le thème de la citoyenne et de la République.

Ce sont justement les valeurs de la République que ces femmes, mais aussi ces hommes (au nombre de deux lors de la marche) défendent. « Nous revendiquons la liberté, l'égalité et la fraternité. Ces valeurs ne sont pas effectives dans nos quartiers » indique Ingrid, l'une des marcheuses. Luttant contre la violence dans les établissements scolaires dès l'âge de 16 ans, elle milite aujourd'hui au sein de la fédération parisienne de la Maison des potes. « *La citoyenneté c'est, entre autres, passer de l'inaction à l'action* ». La marche en est une illustration.

« Les hommes ont opprimé les femmes de tout temps. Il n'y a qu'à regarder depuis quand elles ont le droit de vote. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est libérer leur parole ». Les paroles d'Ingrid sont pleines

de colère. Celles de Samira Bellil sont plus posées, plus meurtries aussi. Victime de trois viols collectifs, cette jeune femme s'est exprimée récemment au travers d'un livre « *Dans l'enfer des tournantes* » dans lequel elle raconte sa terrible histoire. Pourtant, lorsqu'elle prend la parole, ses premiers mots parlent d'amour. « *Sans amour, on ne grandit pas et l'on devient violent. Or, dans les quartiers, montrer ses sentiments c'est faire preuve de faiblesse* », explique-t-elle.

« Lorsque deux jeunes sont en couple, ils ne se montrent pas. Ils se voient en cachette par peur des réactions des copains et du voisinage », explique Farid, un des

marcheurs. Une marcheuse tente une explication. « *Les mecs des cités sont en manque de valorisation. Et, il est difficile d'aimer les autres lorsque l'on ne s'aime pas soi-même. Certains croient affirmer leur identité à travers la violence, et notamment celle faite aux femmes. La violence, c'est aussi une façon de s'affirmer au sein d'un groupe* ».

Le poids de la culture et des traditions, les contraintes sociales, les non-dits, le manque de confiance en soi, l'intolérance sont autant d'éléments permettant de comprendre cette violence quotidienne qui sévit dans les quartiers.

Le 8 mars, on n'avait jamais connu une aussi importante manifestation pour la journée des femmes. Vingt mille personnes défilaient à Paris pour conclure la marche des « ni putes, ni soumises ».

Christelle Kervella

Méto, boulot, bonheur

À en croire les chiffres, les Français ne détestent pas travailler, puisque 98 % d'entre eux se réfèrent au travail de manière positive. Emploi, boulot, métier, profession ou travail... quand on leur demande « *Qu'est-ce qui est pour vous le plus important pour être heureux ?* », 27 % font figurer un de ces mots dans leur réponse. Mais cette proportion varie selon la position sociale : 27 % des chefs d'entreprise, cadres et professions libérales contre 43 % des ouvriers. Et ce chiffre atteint même 65 % chez les ouvriers de moins de 35 ans, au chômage ou occupant un emploi temporaire. Les personnes les moins enclines à associer le travail au bonheur sont tout d'abord les personnes au foyer (moins de 5 %) et les retraités (13,8 %). De façon générale, la perception de la relation entre le bonheur et le travail semble donc liée à la représentation propre d'un groupe social. La situation familiale est un autre facteur expliquant les différents points de vue exprimés : le travail apparaît moins important pour les individus vivant en couple, surtout s'ils ont des enfants. Et si l'âge ne modifie pas l'avis des cadres, il fait fléchir celui des ouvriers et employés qui sont moins nombreux à considérer le travail comme une condition nécessaire au bonheur après cinquante ans : 31 % contre 42 % avant.

35 heures de bonheur par semaine

Quelle place occupe le travail dans la vie des Français ? Quel est son impact sur le bonheur de chacun ? Telles sont les questions qui ont guidé une étude sociologique récemment publiée. Les auteurs y explorent les résultats d'une enquête menée par l'INSEE entre 1996 et 1999, à l'aube du passage aux 35 heures... Le bonheur à la petite semaine ?

De Metaleurop à Daewoo en passant par Arcelor, l'actualité ne manque pas d'exemples de fermetures de sites industriels et de plans sociaux qui les accompagnent. Mais les grands groupes industriels ne sont pas les seuls touchés par des procédures de licenciement économiques. Et précarité est sans doute le mot le mieux associé à celui de travail, en ces temps marqués par un chômage massif, qui poursuit d'ailleurs sa progression (+ 0,7% en janvier). Dans ce contexte, la question du bonheur dans la vie professionnelle peut sembler accessoire et réservée aux travailleurs pour qui le chômage ne constitue pas une réelle menace. Par ailleurs, comment imaginer que le travail, dont l'étymologie latine désigne une forme de torture, soit également synonyme de bonheur ou de joie. Une étude sociologique récemment publiée sous la direction de Christian Baudelot, professeur à l'ENS et Michel Gollac, directeur de recherche du Centre de recherches pour l'emploi, soulève néanmoins cette interrogation. Se fondant sur les résultats d'une enquête de l'INSEE, les auteurs de « *Travailler pour être heureux* » se sont donc penchés sur les rapports que les Français entretiennent avec le travail pour conclure que « *nombreux sont les hommes et les femmes qui trouvent dans leur travail des sources de bonheur* » mais que dans le même temps, « *une masse d'individus entretiennent et expriment un rapport malheureux à leur travail* ».



Dans le contexte actuel, la question du bonheur dans la vie professionnelle peut sembler accessoire et réservée aux travailleurs pour qui le chômage ne constitue pas une réelle menace

Bonne ou mauvaise, l'appréciation de l'épanouissement dans la vie professionnelle dépend pour une grande part du métier exercé. Accroissement de l'autonomie, intensification de l'activité et changement constant, qui sont les principales mutations des formes de travail, intervenues ces deux dernières décennies, constitueraient plus fréquemment un facteur de satisfaction pour les cadres que pour les ouvriers. De même, l'application des 35 heures aurait défavorisé les « *travailleurs occupant les positions les plus fragiles* » : « *elle a contribué à l'intensification de leur travail, accru la flexibilité de leurs emplois, diminué le pouvoir d'achat en supprimant les heures supplémentaires sans augmenter substantiellement leur temps de loisirs* » écrivent les auteurs, alors que dans le même temps, d'autres catégories ont gagné « *une amélioration sensible de leur qualité de vie* ».

Mais au fond, pour quelle raison faire tant de cas d'une activité dont la durée n'a cessé d'être réduite ? C'est qu'en dépit de cette tendance, les Français « *y consacrent encore en moyenne une bonne part des heures la journée pendant plus de la moitié de leur vie d'adulte* » et que le travail occupe encore « *une place essentielle dans l'existence des individus* ».

Tiphaine de Champchesnel

* Travailler pour être heureux ?, Le bonheur et le travail en France. Fayard. Janvier 2003.

Locations

Corse T2 avr mai jui sep
T. 04.78.47.36.05

66 mais 2/3p cft ttes sais
T. 04.68.04.66.44 / 06.16.48.51.44

Corse sud mer 2 mais
T. 04.90.62.17.96

40 Sanguinet mobil home juin à sept
5/7 places T. 06.16.21.90.09

Guyenne Périgord maison juin à sept
T. 06.16.21.90.09

Périgord maison tt confort 5 pers ttes
périodes T. 05.53.07.12.46

Chamonix centre vue Mt Blanc studio
3 pers mars avril 235 euro/sem
T. 04.67.73.17.34 / 06.81.23.84.70

07 Aubenas F2 juil août spt jard pisc
T. 04.75.35.30.56 / 04.66.69.68.85 hr

12 Aubrac gges Tarn hte val Lot mais
camp calme 4/5p tc
T. 05.65.47.50.76

Barcelone T3 été
T. 00.34.93.418.26.75

Htes Vosges coll loue chalet vac prin-
temps T. 03.87.76.21.83

Calvi Corse coll loue j à oct
T. 06.08.47.90.69

Paris 1j à sept 300euro/sem
T. 06.74.10.30.72

Biscarosse apt ter v mer
T. 06.03.54.97.62

29 Concarneau maison 6 pers jardin
proche mer 500euro/sem
T. 02.98.97.39.30

83 Hyères col loue F2 4p jard conf
juil août sem T. 04.94.57.48.71

56 Quiberon loue T2 tt confort très
calme b de mer parking clos
T. 02.97.26.44.51

56 Larmor plage loue mais 6p grd cft
19/4-26/4 350euros 19/7-16/8
550euros
T.02.97.33.65.07 ou 06.82.26.04.39

Paris F2 meublé 4pers
T. 06.20.81.23.37

Vendée loue meublés calme 6km mer
T.06.63.52.97.72

Corse 2 mais 2 et 3 ch tt cft tél tv 13
km Ile Rousse hors ss 310euro/sem 07
08 420/530euro/sem T.04.95.62.73.88

Chalosse Béarn col 1 été apt 2/3p ds
gde mais jardin 170euro/sem
T.01.39.52.98.05

29 Morgat F1 2pers près plage vue
mer juil/août T.04.50.46.81.69

Venise 10mn St Marc coll loue aptt

2/6pers 450/880euro/sem tt conf
T.04.73.33.55.95 / 06.84.15.96.40

Nice centre F2 5p 1/4h pied mer
400euro/sem juil août cft
T.04.92.04.28.93

83 Seyne s/mer rc vil+jar 2/3p juin à
sep tt confort
T.04.94.87.71.93 / 04.94.48.79.47

83 Fréjus terras sud F2 4p parking
calme mer confort T.06.81.46.49.97

Prox Avignon loue villa juillet 6/8p
T.04.66.57.48.65 ap18h /
hoyablue@hotmail.com

Gmotte st cab 5mn mer
T.04.90.40.40.37 hr

Bandol rdc villa 3 pers 250 m plage
T.04.75.36.82.75

Bretagne nord 800m mer 2 à 5 pers tt
cft parking privé grd jard clos loc
juillet août sept T.02.96.35.07.33

07 Vallée Eyrieux maison 60m2 calme
terrain de 05 à 09 T.04.75.83.73.80

Toscane 2/3p hors vac scol
T. 01.64.41.06.97

84 maison jardin Lubéron 2 pers à la
sem juil août T. 04.90.72.35.40

34 Valras Plage F3 pp 50m plage
400euro/sem T.04.67.32.02.86

38 Vercors Meaudre loue juil août mai-
son 305euro/sem T.04.76.55.54.39

La Rochelle mais 10p vac
T. 05.46.35.60.43

83 Hyères maison été 610euro/sem jar-
din terrasse tt conf T.04.94.35.82.77

17 Chatelaillon maison 6p plage et
marché à 150m 2 s d'eau 2 wc jardin
clos T.05.49.95.84.80

81 maison cft 8p ds nature
T.05.61.81.56.68

Port Leucate F2 5p T.03.86.97.80.93

03 près Vichy mais camp tt cft 3ch jar-
din pêche 330euro/sem
T.04.70.99.02.63

06 La Gaude village 10km mer.F1.
4pers. tt conf. 240euro/sem
T.06.84.60.64.46

Haut Verdon gde maison village calme
& proche activités rando, lacs, ri-
vières, vélo ...
8 pers. 400euro/sem 700euro/qz prin-
temps/été T.06.84.81.07.93

29 sud 500m mer maison 4/5p jardin
calme T.02.98.71.02.00

73 6/8p calme pc vanoise
T. 04.79.05.14.78

Paris 11^{ème} stu 2p av juil août
300euro/sem T.06.86.95.34.50

Toscane maison T.02.48.77.01.71

06 Nice F2 soleil 320euro
T.04.93.31.81.09

07 sud maison 4p T.04.42.01.22.60

Cassis stud 2/4p T.04.42.01.22.60

83 loue studio mer 4p 460euro/sem
T.04.94.30.56.85

04 Hte Provence Verdon st 190euro/sem
tte année Eley-Caprin T.04.92.79.99.40

Port Leucate F2 5p T.03.86.97.80.93

24 Périgord val Dronne avr à sept mai-
son 4pl pitorr canoë escalade VTT
T.05.53.04.32.03

06 Vallauris app ds villa 105 m² 6 p 4,5
km mer tt cft t. 04 92 38 02 25.

06 Peymeinade loue maison f6 jardin
clos entre mer et montag 750 euros/sem
T. 04 93 09 96 57.

Séjours

La Gestion Libre l'autre formule pour
les classes transplantées (économies,
souplesse, liberté) en Haute Auvergne
dans milieu riche et authentique
Domaine des Cèdres Bleus 68 places
tout confort tous agréments Forfait :
183 euros/jour T. OLC 01.42.03.78.79

Sarlat Périgord noir centre accueil clas-
se découverte tte année 57 lits 7ha PC
24 à 27euros T.05.53.59.07.32

Cévennes stages peinture, dessin, aqua-
relle T/Fax. 04.66.61.42.82

Divers

Logiciels de GESTION d'école, de
BCD, de contrôles mensuels. Doc
contre envel timbrée LEZY 14 rte de
la grange 34120 Cazouls d'Hérault

Classe Patrimoine 2002-03 Réaliser des
vitraux et découvrir la cathédrale de
Chartres au M.Age T. 02.37.88.14.18

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des
institutrices, professeurs des écoles et PEGC
128 Bd Blanqui - 75013 Paris - Tél :
01.44.08.69.30 - e-mail fsc@snuipp.fr

• Directeur de la publication :

Alain Boussard

• Rédaction : Caroline Bagur, Lydie Buguet,
Tiphaine de Champchesnel, Nicole Geneix,
Bernadette Groison, Delphine Henry,
Philippe Hermant, Eliane Lancette, Céline
Lallemand, Pierre Magnetto, Jacques
Mucchielli, Gilles Sarotte, Laurent Zappi

• Impression SIEP - Bois Le Roi • Régie
publicité : MISTRAL MEDIA, 72-74 av Dr
Arnold Netter 75012 Paris

Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro :

1 euro - Abonnement 23 euros

• ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S

• Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

Musique

Contes de fée

Antonio Faraò nous raconte des histoires ; on pourrait même dire qu'il nous "balade" et nous bouscule. Doigts de fée sur un rythme d'enfer, nous voilà parachutés dans l'univers du jeune pianiste de jazz italien. Nourri à l'école classique du conservatoire de Milan, il fait très vite ses gammes sur les bancs des jazz-clubs italiens. Prix Martial Solal en 1998, c'est cette même année qu'il rejoint le label allemand ENJA, aux côtés d'Abdullah Ibrahim et Mal Waldron pour un premier titre: "Black inside". Le dernier né "Next stories" est entièrement composé par le pianiste excepté deux titres "I could have done more" de John Williams et le standard "What is this thing called love" de Cole Porter. On voudrait bien écouter plus souvent de telles histoires au creux de l'oreille.



Abaji (musicien libanais installé en France) joue avec humour et finesse, avec ses spectateurs et ses instruments. Un "Oriental voyage" qui donne vie à des instruments disparus, réparés, revisités. Une marche orientale au son d'un(e) sitar-guitare, d'une flûte indonésienne, d'un bouzouki, d'un saxophone en bambou ou d'une guitare transformé en oud. Des sonorités encore inconnues au pays

des fées.

Laur e Gandebeuf

Antonio Faraò: Next Stories Enja distribution Harmonia Mundi
Le 15 avril, les 700 et 10 mai au Duc des Lombards à Paris
Abaji : Oriental Voyage Network distribution Harmonia Mundi.

L'agenda

« Les ZEP et la remise en cause du collège unique »

Réunion publique organisée par l'Observatoire des zones prioritaires. Avec François Dubet. Rens. : <http://perso.club-internet.fr/ozp.zep/agenda/agend.htm>

Le 2 avril, au collège Poquelin de Paris.

Construction des connaissances et langage dans les disciplines d'enseignement

Colloque pluridisciplinaire organisé par l'équipe de Psychologie de l'Éducation et du Développement (Bordeaux II), l'équipe Didactique et Anthropologie des Enseignements Scientifiques et Techniques (Bordeaux II) et l'IUFM d'Aquitaine. Avec de nombreux intervenants. Rens. : www.aquitaine.iufm.fr
Du 3 au 5 avril 2003 à Bordeaux.

Réussir avec les sciences

colloque sur le thème " Réussir avec les sciences. L'enseignement des sciences : désamour ou malentendu ", organisé par le conseil national des programmes.

Rens. : 01.55.55.78.82

Le 25 avril au Collège de France, à Paris.

Cinéma

Pinocchio



En réalisant le film le plus coûteux de toute l'histoire du cinéma italien, Roberto Benigni et son scénariste, Vincenzo Cerami, sans esprit de provocation, affirment qu'ils ont fait un film "franciscain". Les sept millions de spectateurs italiens qui l'ont vu depuis octobre dernier ont légitimé cette paradoxale déclaration d'intention. Il y a vingt-cinq ans qu'il pense à ce film. Peu avant sa mort, Fellini, qui avait espéré le tourner avec lui, lui affirma qu'il le tournerait un jour à sa place. Il fallut le succès de *La vie est belle* pour qu'enfin Benigni, à cinquante ans, ose interpréter ce mythe essentiel de la culture italienne. Il faut oublier Disney, les coucous réguliers et rassurants du bon Gepetto, le poisson et le chat, les jolies américaines pour revenir au roman de Collodi, un texte vivant, violent, un récit d'initiation sans mièvrerie que les en-

fants comprennent tout de suite et qui nourrit l'Italie depuis 120 ans. C'est là que Benigni trouve ses sources, incarnant un Pinocchio animé d'un désir de vivre irrésistible, d'une volonté primitive et sans frein de naître au monde. Le spectateur sera surpris, bousculé, lui qui ne connaît que le pantin joufflu du père Disney. Ceux qui ont aimé Benigni au cinéma seront eux-mêmes peut-être surpris de ce déchaînement. Le film est bien un film pour enfants, eux comprendront vite ce Pinocchio-là. Les adultes, qui attendent un conte tranquille ou même un simple film comique mettront un peu de temps à se retourner. Benigni, en attendant, nous sert un nouveau chef-d'œuvre, pas tout à fait indigne du dernier Fellini, celui de la *Voce della Luna*, où il jouait le mélancolique Salvini.

René Marx

René Marx publie le 26 mars "Roberto Benigni, portrait", aux Éditions Henri Berger (120 pages illustrées - 23,50 euros - diffusion DIFPOP)

lent, un récit d'initiation sans mièvrerie que les en-

Alain Renaut :

La « libération » de l'enfant

Vous avez récemment publié une « contribution philosophique à l'histoire de l'enfance » intitulée « La libération des enfants » ; pourquoi ?

Je pense que nous nous situons à un moment charnière de cette histoire — certains parlent de crise de l'éducation — et qu'il était nécessaire de replacer les problèmes que pose aujourd'hui la relation à l'enfant, dans un temps un peu plus long.

Nous avons pris au sérieux le choix de valeurs que nous avons fait il y a deux siècles. Avec la déclaration des droits de l'homme, nous avons en effet proclamé que tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Petit à petit, ce qu'on avait posé comme un principe est entré dans les mœurs. Dès lors, comment ne pas envisager l'enfant sur fond de liberté et d'égalité ? La « libération des enfants » renvoie à ce processus d'émancipation dans lequel se sont trouvés pris les citoyens, les femmes et, aujourd'hui les enfants.

Justement, peut-on établir un parallèle entre la libération des enfants et celle des femmes ?

Oui, dans le sens où elles sont toutes deux issues de la même dynamique, c'est-à-dire le choix des valeurs démocratiques, qui se concrétise progressivement dans la société, secteur par secteur. Une grande différence les distingue néanmoins : l'accès à l'égalité du droit de suffrage, que les femmes ont obtenu très tardivement, a constitué ici un puissant égalisateur de condition. Or, rien d'équivalent n'est envisageable pour les enfants, dont la libération, à l'inverse de celle des femmes, est entrée dans les mœurs avant sa traduction juridique. Le thème des droits de l'enfant reste d'ailleurs l'objet de vifs débats.

Quelles sont les conséquences de la libération des enfants pour l'école ?

L'école a toujours fonctionné, jusque vers les années 1950/60, en prenant pour principe la tradition et la hiérarchie, qui permettaient respectivement de savoir quoi transmettre et



Alain Renaut,
professeur de philosophie
à la Sorbonne ,

a publié récemment « La libération des enfants » * dans lequel il se penche sur l'ensemble des transformations que la modernité a imprimé dans le rapport à l'enfance.

comment. Or, dans les sociétés démocratiques, ces deux principes ont en grande partie fait place à ceux de liberté et d'égalité. Désormais, on demande aux enfants de faire preuve de créativité et non pas seulement de recevoir des contenus dont la transmission serait uniquement validée par la tradition. Ce double déplacement pose de gros problèmes. Comment recomposer une transmission sur ces bases, alors qu'elle suppose un dénivelé entre l'éducateur – parental ou scolaire – et l'éduqué ? Comment préserver cette différence de niveau qui engage la question de l'autorité, mais aussi celle de la transmission d'un savoir ? Comment rendre compatible la prise en compte de ce dénivelé avec la reconnaissance des enfants comme porteurs de droits ?

Avez-vous des réponses à ces questions ?

Sur ce terrain, la prudence est de mise. Je ne crois pas trop aux solutions de type politique, consistant à réarmer l'autorité : ou bien cela se limite à une incantation, ou bien cela prend une forme régressive, qu'illustrent les centres d'éducation fermés par exemple. Ce type de réponse ne correspond qu'à des cas limites. Il faut plutôt bricoler, trouver des expédients. La solution plébiscitée, à savoir la mise en œuvre d'une relation éducative pénétrée par l'esprit de contrat, me semble juste dans son principe. Mais la contractualisation, de nature juridique, tend d'une certaine façon à assécher la relation à l'enfant, à l'amputer de sa dimension éthique. Car nous avons aussi envers les enfants des obligations auxquelles ne correspondent de leur côté aucun droit : disponibilité, gaieté, joie. Bref, il ne faut pas attendre tout de la juridicisation.

Pourtant, elle a permis un " irrésistible progrès "...

La Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, signée par tous les pays du monde sauf la Somalie et les Etats-Unis, a force de loi. Elle a non seulement permis de protéger l'enfant, mais aussi de faire apparaître une représentation de ses libertés. Un certain nombre de conduites sont aujourd'hui impossibles.

Les professeurs se sentent désormais tenus d'expliquer les choix qui structurent leur enseignement. Lorsque j'étais enfant, le chahut constituait la seule réaction possible. Désormais, l'argumentation structure le quotidien du rapport des éducateurs et des parents aux enfants. Cela implique certes un vécu beaucoup plus difficile, contraignant, épuisant. L'argument d'autorité - qui n'en est pas un - ne parvient plus à convaincre personne. Les enfants y ont beaucoup gagné.

**Propos recueillis par
Tiphaine de Champchesnel**

* La libération des enfants, Contribution philosophique à une histoire de l'enfance, Bayard, mars 2002.